

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 434
27 MARS 2017
ISSN1241-0497

FONCTION PUBLIQUE

Un atout pour
le pays

ENTRETIEN

Florian Mazel

Pédagogie différenciée

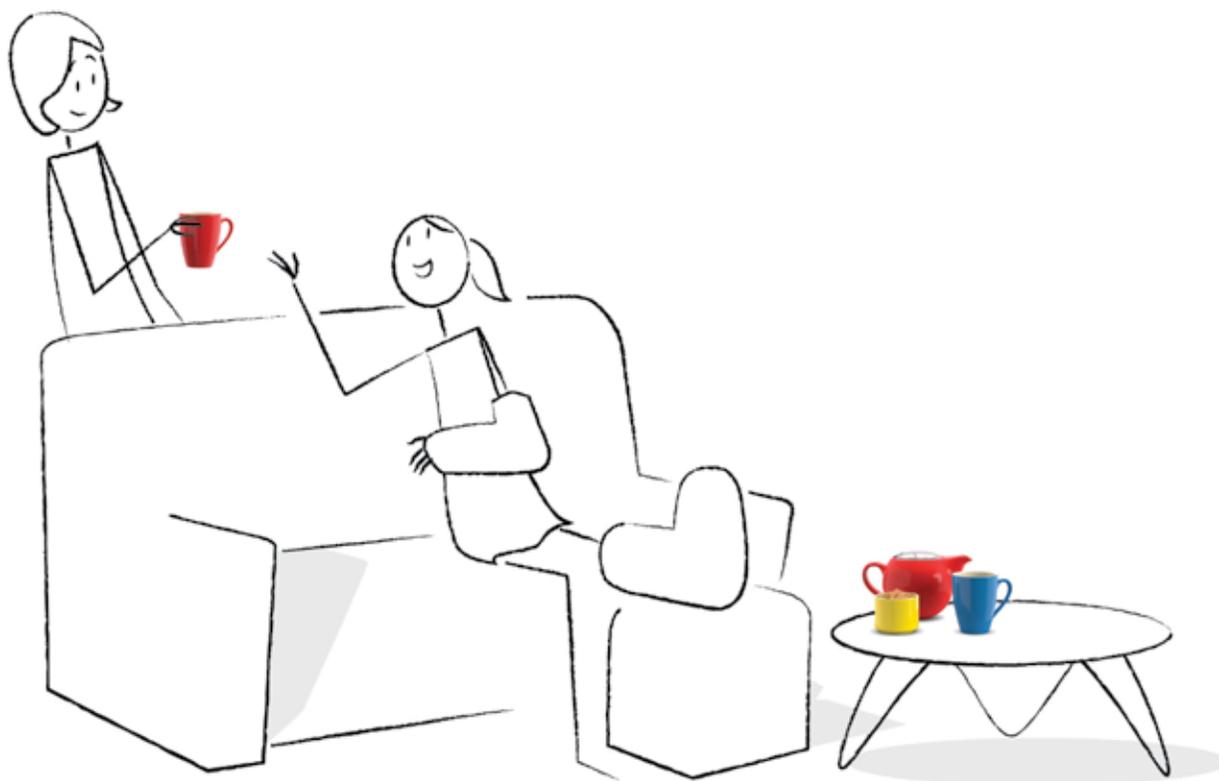
C'est ouvrir les
bonnes portes



C'est quoi une meilleure assurance ?



- Et pas trop dure l'organisation ?
- En fait, c'est la MAIF qui s'occupe de tout.
Enfants, courses, ménage...
Le seul problème c'est qu'on s'habitue...
Tu as touillé ?



PRAXIS SOLUTIONS

L'assurance corporelle pour les accidents du quotidien.

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant



A LA UNE

Pédagogie différenciée : c'est ouvrir les bonnes portes



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLEVIOLENCE AUX ENFANTS,
BRISER LES TABOUS

6

ACTUSL'ÉCOLE PRIVÉE
CHERCHE LE PUBLIC

10

GRAND ANGLEÀ LILLE, LES RYTHMES
SCOLAIRES FACE
À LA FRONDE

12

DOSSIERPÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE :
C'EST OUVRIR LES BONNES
PORTES

18

MÉTIERAVS, DES PERSONNELS
INDISPENSABLES

24

RESSOURCESLES J.O. À LA SAUCE
CATALANE

26

AUTOUR DE L'ÉCOLEENQUÊTE : J'AIME MON
TRAVAIL OUI MAIS...

30

GRAND INTERVIEW

FLORIAN MAZEL

Il est encore temps



Les comités techniques se sont tenus dans tous les départements.

Pour l'instant, cela se traduit nationalement par un nombre de fermetures supérieur aux ouvertures. Pas facile de conjurer toutes les priorités ! Si remplacement et PDM semblent pris en compte, ce n'est pas le cas des RASED. Seuls 10% des postes perdus auront été compensés ! Et les DASEN sont prévoyants ; ils constituent dès à présent des réserves pour répondre aux situations de rentrée.



© NIRA/MAJA

Notre temps est précieux, c'est pourquoi le SNUipp-FSU porte cette question par la réappropriation du temps des APC. Cette mobilisation a obligé le ministère à adresser une circulaire aux recteurs pour recommander plus de souplesse et renvoyer aux initiatives des équipes et aux besoins rencontrés. Ceci ne répond pas à la demande d'une remise à plat du dispositif et le SNUipp-FSU appelle les équipes des écoles à poursuivre l'action.

Des échéances importantes se profilent.

Le 23 avril, il s'agira d'aller aux urnes. Pour le SNUipp-FSU, un vote portant sur les idées d'extrême droite est un vote qui va à l'encontre de nos valeurs. Et pour garantir les solidarités collectives et refuser les politiques libérales, nous ferons du 1er mai une puissante journée de mobilisation pour une société plus juste et plus égalitaire.

Réduire les inégalités passe aussi par l'école. C'est ce que nous affirmons clairement dans notre livre blanc « *une vraie ambition pour l'école publique* » que nous diffusons largement.

Régis Metzger

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale



Violences familiales :
il y a urgence à agir.

© CADIEU/ANSA

Violences aux enfants : briser le tabou

Les chiffres qui circulent sur le nombre d'enfants maltraités ou décédés dans le cadre familial font froid dans le dos. Deux enfants meurent chaque jour sous les coups de leurs parents, selon l'Inserm. Le gouvernement propose une série de mesures qui visent à briser le tabou des violences familiales et à améliorer leur repérage.

La première mesure du plan interministériel triennal de mobilisation et de lutte contre l'enfance en danger que Laurence Rossignol a présenté le 1^{er} mars sera de confier à l'Observatoire national de la protection de l'Enfance toute la collecte de données sur les homicides d'enfants et de les rendre publiques. Selon la ministre des Familles, de l'enfance et des droits des femmes « *la persistance de violences s'explique notamment du fait de leur « invisibilité » et ce « déni collectif » est renforcé par l'absence de données statistiques* ». Car au niveau des chiffres, c'est la cacophonie.

Défendre les plus vulnérables

L'Observatoire national de la protection de l'enfance signalait, au 31 décembre 2015, 290 000 mineurs suivis, dont 161 860 placés. Selon le ministère de l'Intérieur, sur 194 enfants victimes d'homicides en 2015, 73 ont perdu la vie dans le cadre familial quand seulement douze condamnations ont été prononcées. L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

évalue quant à lui à plus de 250 le nombre annuel d'infanticides. Selon ce même institut, un tiers des morts classées accidentelles seraient des morts suspectes ou violentes, les trois quarts relevant du syndrome du bébé secoué ou d'une mort à la naissance par asphyxie, noyade ou abandon de soins. Le plan préconise la généralisation d'un examen post-mortem en cas de mort inexplicée d'un enfant de moins de deux ans. Autre mesure phare, la désignation d'un médecin référent dans chaque hôpital qui bénéficiera d'une formation. Avec plus de deux millions d'enfants hospitalisés en 2014, les médecins sont en première ligne pour le repérage des violences. Ils seront en charge de contacter le médecin de la Protection de l'enfance ou d'alerter la justice. Et pour que tout le monde se sente concerné : un livret de conseils envoyé aux parents, la promotion d'une éducation sans violences et une campagne de communication destinée à faire connaître le 119 au grand public « *Enfants en danger : dans le doute, agissez !* »

VIRGINIE SOLUNTO

ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION TUE LES PLUS JEUNES

1,7 million, c'est le nombre de morts d'enfants de moins de cinq ans imputables chaque année à la pollution dans le monde selon deux rapports de l'OMS publiés en mars. Première cause de mortalité : la pollution de l'air, intérieure comme extérieure, qui engendre le décès de 570 000 enfants victimes de maladies respiratoires. Viennent ensuite l'accès insuffisant à l'eau potable et à des installations sanitaires, mais aussi la dissémination des déchets électroniques. L'OMS appelle donc à « *investir dans l'éradication des risques environnementaux liés à la santé* ».

GENRE

MIEUX RESPECTER LES MINEURS INTER-SEXES

La délégation aux Droits des femmes au Sénat préconise, dans un rapport rendu public le 7 mars, un cadre plus respectueux des enfants nés intersexes. Environ 200 bébés naîtraient chaque année en France avec « *une ambiguïté des organes génitaux* ». Nombre de ces enfants subissent des opérations chirurgicales avant même qu'ils ne s'orientent clairement vers un sexe et ne donnent leur consentement. Les associations telles l'Organisation internationale intersexe demandent donc qu'on attende que la personne fasse son choix et militent pour l'instauration d'un genre « *neutre* ».

PAUVRETÉ

DES IMPACTS SUR LE CERVEAU

Malnutrition, saturnisme, maladies infectieuses, ces fléaux liés à la pauvreté affectent en priorité les enfants dans leur développement, mettent en gardent les scientifiques du monde entier. Des études récentes comme celles de l'université de Columbia ont montré sur un millier de jeunes de 3 à 20 ans des différences de volume du cortex selon les conditions de vie, avec des impacts sur les zones du langage, de la lecture et du contrôle de soi. D'où l'urgence de lutter contre la précarité de ces familles et de favoriser la scolarisation précoce des enfants.

MAROC

UNE ÉCOLE MARCHANDISÉE

Avec 25% du budget de l'État consacrés à l'éducation, le Maroc a du mal à combler son retard. Le taux d'analphabétisme était évalué à 32% en 2014, dont deux tiers de femmes, contre 43% dix ans plus tôt, révèle une étude réalisée par le Conseil supérieur de l'éducation marocain. L'école publique souffre de manque de professeurs, de classes surchargées ou encore de fermeture d'écoles. Le gouvernement marocain encourage depuis plus de dix ans, par des exonérations fiscales, l'installation d'écoles privées favorisant un système concurrentiel et marchand.

ANGLETERRE

PREMIÈRE BAISSÉ DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

Pour la première fois depuis 1990*, le budget consacré à l'éducation en Angleterre s'apprête à diminuer de près de 10% d'après une annonce de l'Institute for fiscal studies, organisme indépendant d'analyse économique relayé par le *Guardian*. Une baisse qui

devrait concerner essentiellement le budget consacré à la scolarisation des 16-18 ans, le ramenant à près de 30 ans en arrière. Jusque-là le budget de l'éducation n'avait cessé d'augmenter notamment en faveur de la scolarité primaire jusqu'à son doublement par rapport aux années 90.

FINLANDE

LE SERMENT DE COMENIUS POUR LES ENSEIGNANTS

Le syndicat des enseignants finlandais OAJ, en partenariat avec un groupe de travail indépendant, a mis en place un serment pour les enseignants portant le nom du célèbre philosophe et pédagogue tchèque du XVI^e siècle «*Comenius*». Destiné à mettre en lumière les principes de la profession dont la question de l'éducabilité de tous les élèves, ce serment met également l'accent sur la condition des enseignants et la valeur de leur travail. «*L'OAJ souhaite l'étendre à l'ensemble des enseignants européens mais aussi du monde entier*», a déclaré son président. **À lire sur** www.ei-ie.org

PISA À LA LOUPE

L'INFIRMIÈRE ET L'INGÉNIEUR

«**L**es docteurs et les infirmières viennent de Venus, les ingénieurs et les scientifiques de Mars». C'est ainsi que l'OCDE titre de façon ironique les tableaux publiés dans le dernier Focus Pisa qui examine en détail les projets de carrières scientifiques formulés par les jeunes de quinze ans. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, ils ne sont qu'un jeune sur quatre à envisager de poursuivre des études scientifiques après la scolarité obligatoire. Mais la nature de ces études diffère significativement selon le sexe. Les garçons sont deux fois plus que les filles à convoiter les métiers d'ingénieur, de scientifique ou d'architecte. Ils sont 4,8% à se projeter dans les professions liées aux technologies de l'information et de la communication contre seulement 0,4% des filles. Celles-ci sont, en revanche, trois fois plus nombreuses que les garçons à souhaiter devenir médecins, infirmières ou intégrer une autre profession de la santé. La France se signale d'une manière générale par une faible appétence de ses jeunes pour les carrières scientifiques. Seulement 5% des garçons et 13% des filles pour les carrières de santé, très loin des USA (8%, 35%) ou de la Tunisie (12%, 28%). Des pourcentages équivalents, quoique inversés, concernant les professions de scientifiques et d'ingénieurs (12% des garçons, 4% des filles). Carences dans la formation scientifique, «*plafond de verre*» familial et culturel pour les filles pourtant meilleures élèves, les travers du système éducatif français sont connus. L'explosion du nombre de femmes médecins en seulement une génération montre que des évolutions rapides peuvent intervenir pour peu qu'on s'en donne les moyens. PHILIPPE MIQUEL

Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)



3 QUESTIONS À

«**Des différences importantes de budgets et de moyens pour les écoles**»

Lors de votre récent

congrès, vous avez dénoncé les conventions rurales, pourquoi ?

Elles sont écrites par l'Éducation nationale dont l'objectif économique est de regrouper les élèves dans les chefs lieu de canton. Elle considère la mutualisation comme un progrès qui justifie ses choix. La manière dont l'organisation scolaire est répartie est toujours de la compétence des communes et donc les conventions ruralité doivent être écrites aussi par les élus. Contrairement à l'Éducation nationale, nous

pensons que la mutualisation doit être reconsidérée en fonction de l'évolution du nombre d'habitants et que les périmètres peuvent changer. Pour l'AMRF, le critère qui doit prévaloir c'est le temps passé par les élèves dans les transports matin et soir.

Constatez-vous des déséquilibres en matière d'école sur le territoire ?

Il y a un déséquilibre en matière de présence des écoles qui sont souvent concentrées sur le chef-lieu de canton. Mais il y a aussi des carences ou un décalage d'accessibilité au

très haut débit et des différences importantes de budgets et de moyens pour les écoles. On retrouve cette inégalité pour le périscolaire. Il faut harmoniser par le haut sur certains domaines pour aider les écoles et pour que la scolarisation des enfants ait lieu dans des conditions similaires partout. Et dans ce domaine, la plupart des élus se mobilisent.

Que propose l'AMRF pour l'école rurale ?

Tout d'abord être co-auteur de l'organisation de l'école et rédacteur du schéma scolaire. Ensuite, des

moyens supplémentaires et un ajustement des dotations globales de fonctionnement de l'État (DGF) par une égale contribution entre villes et campagnes. Actuellement la dotation par habitant est de 64€ à la campagne et de 118€ en ville. Mais le prix d'un ordinateur ou du gazole pour transporter les enfants est le même. La troisième mesure est un assouplissement en matière de normes car elles sont coûteuses. Il faut des adaptations locales, un allègement de l'administratif et une vraie décentralisation où le pouvoir doit revenir aux gens concernés.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

Fonction publique : un atout pour le pays

La FSU s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle pour leur faire connaître son analyse et ses propositions.

En matière d'égalité professionnelle, qui n'est toujours pas une réalité dans la Fonction publique, ainsi que pour répondre à la crise climatique et environnementale qui remet en cause notre écosystème, modifiant déjà les conditions de vie sur notre planète, la FSU a des propositions. Elle a en aussi pour réduire les inégalités en matière de santé qui se développent quand l'accès aux soins de qualité, partout sur le territoire, est remis en cause. Elle en a encore au sujet des retraites dans la Fonction publique sur lesquelles les réformes successives ont eu des effets désastreux. Elle a fait le choix de les soumettre aux candidats à l'élection présidentielle, excepté au Front National considérant que son programme remet en cause les valeurs de la République et la démocratie.

Une richesse à préserver

La FSU les interroge aussi plus particulièrement sur leurs projets concernant la Fonction publique et ses agents, certains voulant réduire le nombre de fonctionnaires et limiter les services offerts aux usagers. Au nombre de ces questions : « *Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer les conditions de travail de tous les agents de la Fonction publique ?* » ou « *Quelles sont les évolutions ou réformes du système éducatif que vous proposez ?* ». Pour sa part, la FSU est profondément convaincue que la Fonction publique est un atout



pour le pays, qu'elle est un élément structurant de la société qui contribue au développement économique du pays et à son rayonnement international. Son rôle est de faire du commun et aussi de lutter contre les inégalités. Aujourd'hui, ce sont plus de cinq millions d'agents dans les Fonctions publiques d'État, hospitalière et territoriale qui assurent aux citoyens, sur l'ensemble du territoire, la permanence, la proximité, l'accessibilité du service public, dans des conditions parfois difficiles. Cette richesse faite de la capacité d'engagement des personnels, de leur adaptabilité et de leurs compétences doit être préservée pour permettre à la société française de relever les défis qui l'attendent comme de continuer à répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. C'est ce combat essentiel que mèneront la FSU et ses syndicats tout au long des échéances des mois à venir, cruciales pour l'avenir de notre pays. VIRGINIE SOLUNTO

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

UN BILAN PARTIAL DU QUINQUENNAT

La circulaire de rentrée qui vient de paraître au Bulletin Officiel prend la forme d'un bilan de la politique éducative menée durant le quinquennat de François Hollande. Elle revient sur les principales mesures de la Loi de refondation. Les satisfaits que s'auto-décerner le ministre mériteraient toutefois d'être largement nuancés par les réalités constatées sur le terrain. Ainsi le texte avance que « *la réforme de la formation initiale a redonné toute leur attractivité aux métiers du professorat et de l'éducation* ». C'est passer sous silence les difficultés de recrutement puisque notamment les départements déficitaires continuent de faire appel à des contractuels. Le « *pilotage renforcé* » souhaité pour les RASED ne viendra pas compenser le déficit de postes. Seulement 10 % des postes perdus sous la mandature Sarkozy ont été à ce jour compensés. En REP+, la déconnexion du temps d'enseignement et de service est devenue réalité mais toutes les écoles ne bénéficieront pas par contre, d'un maître supplémentaire et le nombre moyen d'élèves par classe en éducation prioritaire continue d'augmenter. Si les APC ont gagné en suppression dans leur mise en œuvre, leur suppression demandée par le SNUipp-FSU pour permettre aux enseignants d'avoir plus de temps pour leur travail personnel ou en équipe n'est toujours pas actée. La formation continue des enseignants quant à elle, est toujours exsangue et ne peut se contenter de ressources numériques ou de modules M@gistère. La ministre vise clairement la campagne électorale en survendant son bilan. Le SNUipp-FSU, lui, considère que l'école n'en a pas fini avec la reproduction des inégalités. C'est pourquoi il se tourne vers l'avenir en exposant son projet dans son livre blanc : « *Une vraie ambition pour l'école* » (Voir brochure jointe à ce numéro).

TEMPS DE TRAVAIL DES PSYCHOLOGUES

LE SNUIPP FAIT RECULER LE MINISTÈRE

Les interventions du SNUipp-FSU pour que le temps de travail des psychologues du premier degré reste similaire à celui des PE, à savoir 24 h/semaine sur 36 semaines de travail, avaient fait accord lors du chantier travail et permis la signature du décret sur la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale. La tentative du ministère de prévoir que « *les psychologues de l'Éducation nationale assureront un service de vacances d'une durée maximale de trois semaines* » a provoqué une réaction immédiate du SNUipp-FSU qui a lancé une pétition. Elle a recueilli en quelques jours plus de 2600 signatures, les 2/3 des psychologues, obligeant le ministère lors du CTM du 22 mars à supprimer le terme de « *vacances* » et proposer « *un service supplémentaire d'une semaine qui peut être fractionnée* ». De même, l'indemnité de tutorat, dont le montant était en discussion, est finalement garantie par le ministère au montant initialement prévu de 1250 €. De belles victoires syndicales. VIRGINIE SOLUNTO

747 000

C'est, selon l'Ined*, le nombre de naissances enregistrées en France en 2016. Un chiffre en baisse par rapport à 2015 (760 000) et 2014 (781 000). Pour la Depp*, cette évolution conduira à une baisse de 14 000 élèves à la rentrée 2017 et de 12 000 à la rentrée 2018 malgré une augmentation prévue de la scolarisation des moins de trois ans.

*Institut national des études démographiques

*Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance au ministère de l'Éducation nationale



MOBILISATION

RETRAITÉS : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 30 MARS

Neuf organisations syndicales et associatives, dont la FSU, appellent le 30 mars prochain à une nouvelle journée nationale de mobilisation pour demander la mise en œuvre de mesures fortes sur le pouvoir d'achat, le logement, la santé, les transports, l'accès à la culture et à des services publics de proximité. Le collectif revendique notamment le retour à l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix, estimant à environ 20% la perte de pouvoir d'achat des retraités depuis 1987. Manifestations et rassemblements sont organisés partout en France.

🐦 Rubrique [Le syndicat/Les fédérations](#)



RELIGION

L'ENQUÊTE CORSE QUI DÉRANGE

Le recteur de Corse vient de bloquer un projet de questionnaire élaboré par l'université de Corte à la demande de l'assemblée de Corse. Le questionnaire prévoyait d'interroger les élèves du primaire et du secondaire sur leurs croyances, leur pratique religieuse ou encore les voyages qu'ils auraient effectués à l'étranger. L'objectif était d'alimenter « la commission permanente chargée de travailler sur la diversité culturelle ». Le président indépendantiste, entend toutefois maintenir sa démarche alors que des élus ainsi que le SNUipp-FSU se sont adressés au ministère pour demander l'interdiction de ce questionnaire dans les écoles.

NUMÉRIQUE

NOUVEAU PLAN POUR LE RURAL

Le 8 mars dernier, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé le nouveau lancement d'un nouvel appel à projet pour l'innovation numérique dans les écoles primaires des

communes rurales. Ce nouveau soutien de l'État se montera à 50 millions d'euros mais ne suffira pas à masquer la situation de sous-équipement vécue par de nombreuses écoles notamment en milieu rural. Le SNUipp-FSU ne cesse de demander un cahier des charges national en matière d'équipements des écoles avec la mise en place d'une véritable péréquation entre les communes.

TERRITOIRES ULTRA MARINS

L'ÉCOLE DE 3 À 18 ANS

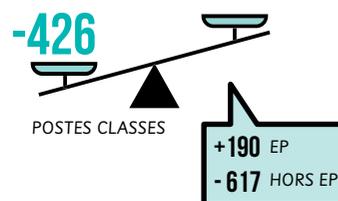
L'Assemblée nationale a approuvé le 14 février dernier un projet de loi portant la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans sur des territoires ultra-marins. Ce sont les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte et de la Réunion qui bénéficieront de cette mesure inscrite dans le cadre du projet de loi « Égalité réelle outre-mer ». Cette avancée saluée par les syndicats de la FSU se donne pour ambition de permettre à tous les jeunes de 16 ans sans qualification de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

OÙ VONT LES POSTES ? L'ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU

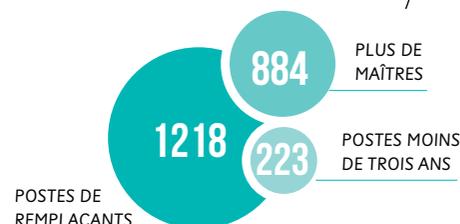
➤ La répartition de la dotation ministérielle de 4 311 postes pour le premier degré se fait jour après la tenue des comités techniques et des CDEN. Le SNUipp-FSU dresse un premier bilan grâce à son enquête carte scolaire portant sur 99 départements. Premiers enseignements : il y aura 426 classes en moins à la rentrée prochaine avant les ajustements de juin et septembre et le solde de créations RASED reste faible.



DE LA DOTATION EN RÉSERVE



RÉPARTITION DE LA DOTATION



L'école privée cherche le public

L'école privée s'invite dans la campagne électorale en réclamant une nouvelle répartition du financement public. Injustifié et dangereux pour le SNUipp-FSU qui place l'école publique au cœur de son projet pour la réussite de tous.

Surfant sur une vague de dénigrement de l'école publique et d'appel à davantage d'autonomie des établissements, l'école privée reprend du poil de la bête. Caroline Saliou, présidente de l'Association des parents de l'école libre (APEL), a récemment fait part de son souhait de «faire évoluer» la répartition des moyens entre public et privé. Une volonté relayée quelques jours plus tard par Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique (SGEC). En ligne de mire, l'accord tacite passé en 1992 entre le ministre de l'Éducation Jack Lang et Max Cloupet qui réserve 80% des postes au public et 20% au privé. Si les chiffres du ministère attestent bien d'une faible progression du secteur privé dans le premier degré, le pourcentage d'élèves du secteur public, 86,3% en 2016, ne devrait pas évoluer significativement (86,1% prévu en 2018) et ne justifie pas une telle remise en cause.

L'école publique seule créatrice d'égalité

C'est donc avant tout un coup de force politique qui est tenté, alors que les enquêtes attestent clairement de la confiance renouvelée d'une grande majorité de Français dans leur école publique. L'exemple des pays anglo-saxons avec



l'échec de systèmes éducatifs concurrentiels développant des logiques d'entre soi et d'exclusion devrait donner à réfléchir. Quant aux établissements hors-contrat, une trentaine d'entre eux viennent d'être mis à l'index dans l'académie de Versailles dans une note d'analyse commandée par le recteur. Celle-ci dénonce de nombreux manquements et dysfonctionnements qui ont conduit le ministère de l'Éducation à saisir la justice. Un constat venant renforcer les positions du SNUipp-FSU qui milite au contraire pour que le financement par les fonds publics soit réservé à l'école publique afin d'offrir à tous les élèves du territoire une scolarisation de qualité, gratuite et créatrice d'égalité. PHILIPPE MIQUEL

SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

RÉVISION DES MESURES

Le 20 mars, quelques jours après la fusillade dans un lycée de Grasse, la ministre de l'Éducation nationale présentait une série de mesures sur la «gestion de crise et la sécurisation des établissements face à la menace terroriste», des mesures qui reprennent les principales recommandations du rapport de l'Inspection générale. Parmi celles-ci, a été décidée l'édition d'un vademecum reprenant les directives et regroupant les conduites à tenir.

La conception des PPMS sera quant à elle scindée en deux parties : risques naturels et menace «*attentat-intrusion*». Sont aussi annoncés le renforcement de la chaîne d'alerte, la conception des exercices au niveau académique, la diffusion de bonnes pratiques et un renforcement des moyens de formation des directeurs d'école.

Pour le SNUipp-FSU, si le développement d'une «*culture de la sécurité*» que la ministre appelle de ses vœux est nécessaire, il faut trouver un équilibre entre déni et «*bunkerisation*» des écoles. Il faut aussi que soient bien définis les rôles et les niveaux de responsabilité de chacun tout en associant tous les acteurs de la communauté éducative aux formations envisagées. FRANCIS BARBE

EN RÉGIONS

BRETAGNE

MANIFESTATION RÉGIONALE

À l'appel des SNUipp-FSU 22, 29, 35 et 56, du collectif de défense de l'école rurale, des élus locaux et des associations de parents d'élèves, un grand rassemblement s'est tenu le 25 mars à Rostronon pour défendre et promouvoir l'école rurale. «*Une réponse de la population à la logique de regroupement des écoles de moins de quatre classes et de concentration scolaire développée par les services de l'Éducation nationale*», affirment les organisateurs dans un communiqué. Les quatre départements bretons ont refusé de signer les conventions rurales proposées par le gouvernement.

MEURTHE-ET-MOSELLE

FERMETURES LEVÉES À TOUL

Une grève suivie par plus d'un tiers des enseignants des écoles à l'appel du SNUipp-FSU 54, une manifestation et un rassemblement devant l'Inspection académique : parents, élus et enseignants étaient mobilisés le vendredi 10 mars contre le projet de carte scolaire du département lorrain. À Toul, ce sont neuf fermetures de classes qui étaient programmées, aggravant une situation déjà difficile dans les quartiers les plus en difficulté. Résultat de cette mobilisation, un CTSD extraordinaire a été convoqué le 17 mars, à l'occasion duquel quatre fermetures ont été levées sur la circonscription.

CREUSE

L'ÉCOLE RURALE MOBILISÉE

«*Pour le maintien et le développement d'un grand service public et laïc d'éducation.*» C'est derrière cette banderole qu'enseignants, parents et élus ont défilé à Guéret le 18 mars pour protester contre les 20 fermetures de classes prévues par la carte scolaire. Le 21 mars, sous la pression d'une grève suivie par 70 % des personnels, un CDEN exceptionnel a acté l'annulation de onze fermetures. C'est mieux, mais pour le SNUipp-FSU 23, «*sans postes supplémentaires, impossible d'améliorer le remplacement, de mieux traiter la difficulté scolaire, tout en préservant les écoles de village.*»

À Lille, les rythmes scolaires

La ville de Lille a mis les moyens dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes mais la particularité du samedi matin comme cinquième matinée d'enseignement provoque des remous. Un collectif de parents et de nombreux conseils d'école demandent une nouvelle organisation de la semaine.

Une année de plus ou pas ? C'est dans les semaines à venir que le Dasein du Nord, Guy Charlot, se prononcera sur l'organisation du temps scolaire à Lille. Car la dérogation qu'a obtenue la ville en 2014 pour travailler le samedi matin arrive à son terme et un collectif de parents se mobilise depuis près d'un an pour réclamer le basculement au mercredi. La mairie, elle, demande une prolongation d'un an « *Pour mener une évaluation, objectiver* » (lire p11). À l'époque de la réforme, Martine Aubry l'avait accueillie favorablement et fait le choix iconoclaste de l'école le samedi matin. « *La quasi-totalité des pédagogues et chrono-biologistes disent que la coupure du vendredi au lundi matin est trop longue* », expliquait-elle alors, « *Les enfants se couchent souvent tard et ont du mal à se reconcentrer le lundi* ». Elle avait réuni des directeurs d'école et présenté son schéma sans recueillir l'unanimité ni rencontrer la fronde d'aujourd'hui. Les journées sont raccourcies de 25 minutes avec 1h35 de NAP* concentrées sur une après-midi différente d'une école à l'autre. L'objectif est de « *pérenniser les équipes et de bénéficier de suffisamment de temps pour offrir des activités de qualité* », précise Charlotte Brun, adjointe à l'Éducation. Sur ce point, les avis convergent : il y a du cirque, de l'escrime, de l'art et des modules plus souples en maternelle. Un budget de 3 millions d'euros par an dont la moitié reste à la charge de la commune. « *Peu d'enfants n'y vont pas* », note Yoan Mathieu PE

« **COMME DANS UN JEU DE DOMINOS, CHAQUE MOUVEMENT ENCLENCHE UNE CASCADE DE CONSÉQUENCES.** »



À l'école maternelle Bichat, le samedi matin est mis à profit pour des échanges avec les familles, un atelier danse parents-enfants dans la classe de MS ou encore l'utilisation de la bibliothèque.

à Anatole France, « *mais on doit laisser nos classes et partager le matériel* ». Après les difficultés du début, l'encadrement a été renforcé avec deux adultes par classe voire trois, dont les Atsem en maternelle qui ont dû s'adapter sans contrepartie financière. Une partie de l'entretien a été confiée à une société extérieure. La liaison scolaire/périscolaire n'a pas été aisée partout, il a fallu s'accorder sur les règles. « *Là où les équipes jouent le jeu, cela a permis des rapports plus étroits entre enseignants et animateurs* », souligne Franck Pellizzari référent périscolaire.

Lille et Hellemmes en désaccord

Ainsi chaque activité du trimestre est discutée avec les enseignants pour qu'elles ne percutent pas les projets d'école, des ajustements se font comme le déplacement de l'anglais du CM à la GS pour ne pas faire double emploi. En revanche

sur le samedi matin, là ça coince. Seules seize villes sur l'agglomération de 86 communes ont suivi Lille sur ce point. Hellemmes, commune associée de Lille, compte opter pour le mercredi matin, « *Au vu de l'absentéisme, le principe de réalité s'impose* », commente Frédéric Marchand le maire délégué. Pour la circonscription Lille-Hellemmes, si les rythmes diffèrent la répartition des remplaçants pourrait devenir un casse-tête, tout comme les animations pédagogiques « *Soit on les double soit on les fait le mercredi après-midi* », témoigne Christophe Dubois, CPC. Sur l'absentéisme du samedi matin, une bataille de chiffres fait rage. « *Il y a 91% de présents en élémentaire* » annonce la mairie. « *36% de présence en maternelle et 76 en élémentaire* », répondent les porte-parole du collectif de parents, Ingrid Brulant et Mélanie Legrand. Ce groupement de parents constitué depuis une réunion en mairie en avril 2016 a distribué un questionnaire dans les écoles et épluché les 1563 réponses. Les critiques portent sur la fatigue des enfants, l'impact du samedi matin

face à la fronde



sur le temps familial notamment des parents séparés et « les fratries désynchronisées quand un enfant est au collège et l'autre en primaire ». Consultés en février, la majorité des 82 conseils d'école ont demandé classe le mercredi. « Nous avons insisté pour que les conseils d'école se tiennent, que les collègues puissent s'exprimer », rappelle Yves-Marie Jadé, secrétaire départemental du SNUipp 59, « Ensuite quelle que soit la 5e matinée il faut un travail avec les familles pour que les enfants soient à l'école. »

Le débat mercredi / samedi a occulté le reste

Sur ce point, les écoles Bichat et Littré, dans le quartier très populaire du Faubourg de Béthune, font figure de bonnes élèves avec des classes quasiment au complet le samedi matin, « Du moment où cela a été adopté, on a tout fait pour que ça fonctionne », explique le directeur de l'élémentaire Xavier Dumont, « Sans rien faire d'exceptionnel ». Ici pas de présentations aux parents comme ailleurs, mais « des appren-



UN NÉCESSAIRE CADRAGE NATIONAL

La mise en œuvre de la réforme des rythmes a conduit à des inégalités territoriales entre des villes pouvant mettre les moyens dans une organisation de qualité et les autres, entre les endroits où ces activités sont gratuites pour les familles et d'autres où elles sont payantes, ce qui n'est pas acceptable pour le SNUipp-FSU. En ce qui concerne l'organisation du temps scolaire, le syndicat réitère sa demande d'un cadre national avec possibilité de dérogations sur proposition des conseils d'école afin d'éviter la multitude de rythmes différents d'une commune à l'autre. Les autres points de vigilance concernent les enseignements qui sont bien de la responsabilité des professeurs qu'il convient donc de consulter quand les activités périscolaires concernent des domaines d'apprentissage tels l'EPS, les langues ou les sciences. Enfin, un souci particulier doit être apporté en maternelle où des organisations vont à l'encontre du rythme de l'enfant ce qui était quand même l'objectif premier de la réforme...

tissages dans une ambiance particulière, plus détendue » et des rencontres facilitées avec les parents. Les débats ont traversé l'équipe comme ailleurs mais finalement eux souhaitent maintenir le système actuel. Tout comme les centres sociaux qui ont gardé leur mercredi avec le budget et les animateurs inhérents, « La fréquentation du centre le mercredi est restée la même », signale Véronique Cormont directrice du CS Mosaique. « S'il y avait école le mercredi, ce serait beaucoup plus compliqué ». Dans ce débat mercredi / samedi, chacun campe donc sur ses positions, « Et cela a occulté une réflexion de fond sur le rythme de la semaine et de l'année scolaire », regrette Anne Goffard, présidente de la FCPE Nord. Même constat à la maternelle Bichat : « Nous avons préféré remonter des demandes d'aménagement sur la semaine », précise le directeur Olivier Delrue. L'école aimerait dissocier les rythmes des tout-petits et des grands, gagner un quart d'heure de plus le matin pour avoir une après-midi entière de NAP, « Cela deviendrait difficile de rester gratuit pour les familles », prévient l'ajointe au maire. Comme dans un jeu de dominos, chaque mouvement enclenche une cascade de conséquences humaines, financières. Alors, à un mois du premier tour des présidentielles, quel sera le devenir de cette réforme ? Nombre de mairies, comme à Lille, préfèrent attendre et laisser le jeu en place.

* Nouvelles activités péri-éducatives.

LAURENCE GAIFFE



DÉCRET

VERS UNE PROLONGATION D'UN AN

C'est jeudi 23 mars que le Conseil supérieur de l'éducation a étudié le décret qui prévoit la possibilité de prolonger d'un an les organisations dérogatoires comme celle de Lille. La réforme dite des rythmes de 2013 prévoyait une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées dont le mercredi matin. Mais des dérogations ont été rendues possibles pour trois ans par le décret « Hamon » de mai 2014. La prolongation d'un an pourrait être accordée « aux fins de permettre une complète évaluation » des adaptations.

RAPPORTS

UN BILAN EN DEMI-TEINTE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

La publication du rapport de l'Inspection générale longtemps réclamée par le SNUipp-FSU a enfin été effective le 10 juin dernier. Il ne répond pas à la question de l'efficacité pédagogique, en l'absence d'outils d'évaluation mais questionne l'intérêt de cette 5^e matinée de classe mise au profit des apprentissages. En revanche, le rapport met en garde contre les risques d'absentéisme, notamment en maternelle, contre « l'alourdissement des semaines des enfants » et le resserrement sur les « fondamentaux ».

MATERNELLE

LES ATSEM RÉCLAMENT UNE REVALORISATION



Le 1^{er} février, un nouveau préavis de grève à destination des ATSEM était déposé par une intersyndicale dont fait partie le SNUTER-FSU. Les personnels demandaient une possibilité d'évoluer vers la catégorie B et une revalorisation salariale alors que leurs missions évoluent, notamment dans l'encadrement des activités périscolaires. Le SNUTER-FSU lançait aussi une pétition en ligne pour l'amélioration du cadre d'emploi des Atsem.

✂ Rubrique L'école / Le système éducatif

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE C'EST OUVRIR LES BONNES PORTES

Tenir compte de la capacité de chaque élève à entrer dans les apprentissages, sans baisser les exigences et sans pousser à une individualisation qui remette en cause la gestion du groupe classe, c'est tout l'enjeu de la pédagogie différenciée. Comment s'y prendre ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
VIRGINIE SOLUNTO

«**Q**uelles compétences en gestion de classe les enseignants doivent-ils maîtriser pour mettre en place une différenciation efficace ? Quelles pistes concrètes proposer pour adapter les situations d'apprentissage ? Comment former les enseignants à l'évaluation au service de la différenciation pédagogique ? Quels sont les effets de la différenciation pédagogique sur les dimensions cognitives et socio-affectives ? » Voici quelques-unes des questions auxquelles les chercheurs invités par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), étaient censés apporter des réponses lors de la 4^e conférence de consensus sur la pédagogie différenciée qui s'est déroulée à Paris les 7 et 8 mars derniers. La pédagogie différenciée est perçue comme un outil permettant de prendre en compte de manière spécifique la capacité de chaque élève à entrer dans les apprentissages pour amener l'ensemble du groupe classe vers la réussite. «*Pas deux élèves ne progressent à la même vitesse, n'utilisent les mêmes techniques d'étude, ne résolvent les problèmes de la même*

manière, ne possèdent le même répertoire de comportements, ni le même profil d'intérêt », a fait remarquer Alexia Forget, chargée d'enseignement à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation à l'université de Genève.

Des documents d'accompagnement discrets sur le sujet

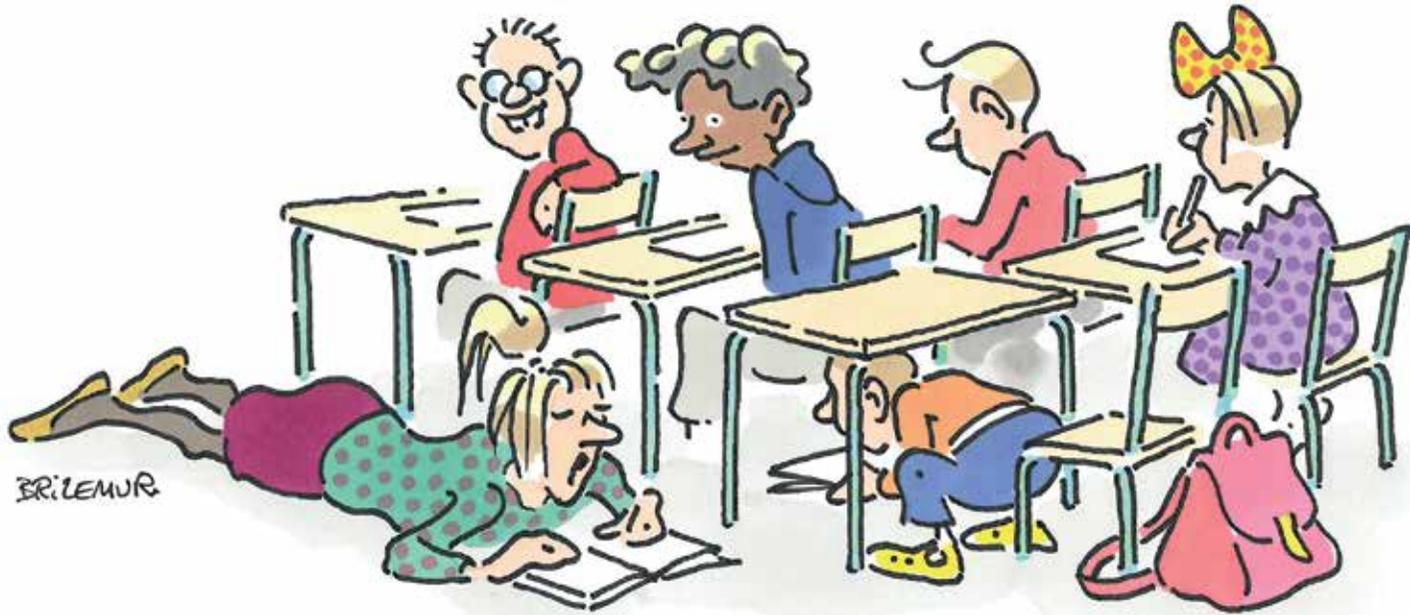
Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? La première question à se poser est sans doute de savoir quel peut en être l'impact. Selon les enquêtes internationales citées durant la conférence, l'organisation flexible et temporaire au sein de groupes hétérogènes, de groupes homogènes en fonction du

niveau de maîtrise, a produit des effets positifs pour tous. Reste quand même à passer de la théorie à la pratique en classe, ce qui n'est pas toujours facile.

Souvent les enseignants, surtout les plus inexpérimentés, font part de leur désarroi face à des classes hétérogènes. Pédagogie différenciée, différenciation pédagogique, enseignement différencié, quel que soit le nom qu'on lui donne,

prendre en compte les différences entre les élèves est clairement une injonction institutionnelle. Les nouveaux programmes sont explicites à ce sujet, mais dans le même temps ils n'outillent pas vraiment les enseignants. Les documents d'accompagnement de 2016 restent bien discrets. Seule la

«**PAS DEUX ÉLÈVES NE PROGRESSENT À LA MÊME VITESSE, N'UTILISENT LES MÊMES TECHNIQUES D'ÉTUDE (...) NI N'ONT LE MÊME PROFIL D'INTÉRÊT**»



partie consacrée au cycle 3 aborde le sujet dans le domaine de la lecture et de la compréhension de l'écrit (lire p16).

Dès lors, la question de la formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou continue, est posée. Pour le SNUipp-FSU, il est essentiel de s'appuyer sur l'expérience des professionnels de terrain, sur les apports de la recherche et sur les travaux des mouvements pédagogiques (lire p13). Cela ne peut se faire tout seul. Dominique Bucheton, professeure honoraire de l'université de Montpellier, pour qui différencier appelle un changement de posture professionnelle, en atteste. «*Il faut réformer en profondeur la formation des enseignants. Il y a des travaux en psychologie sociale, en sociologie que nombre d'étudiants n'ont jamais rencontrés. Par exemple la question de la démocratisation réelle peut rester une formule creuse si on n'y réfléchit pas en profondeur*», affirme-t-elle (lire p17).

Être au clair avec les enseignements conduits

Différencier, c'est savoir éviter des pièges, en particulier celui de faire un enseignement à la carte. «*Il est important de garder les mêmes exigences pour tous, de ne pas simplifier la tâche au point de les faire passer à côté des compétences visées. Par exemple, si on propose en début d'année à des CE1 petits lecteurs des supports de CP, cela doit évoluer afin qu'ils rejoignent rapidement les autres. Il faut veiller à ne pas creuser encore les écarts*», souligne Sabine Khan, professeure en sciences de l'éducation à l'université de Bruxelles (lire p14).

Pour faire de la pédagogie différenciée, il faut être

au clair avec les enseignements conduits, repérer ce qui peut être simplifié sans modifier les compétences visées, utiliser les outils appropriés comme le plan de travail qui favorise une consolidation des enseignements autogérée par l'élève, avec des tâches communes à tous mais dont l'ordre et le rythme sont libres; le tutorat entre élèves ou la table d'appui qui évitent la stigmatisation et suscitent l'entraide; le faire-faire, le faire-dire, l'enseignement explicite, l'autonomie, autant de pratiques à mettre en œuvre et à maîtriser. Sans oublier de programmer une diminution progressive des aides apportées pour que les élèves gagnent peu à peu en autonomie.

Pas de méthode clé en main

Si le concept de différenciation est apparu dans les années 70 (lire p14), Célestin Freinet, bien avant, en a fait l'une des clés de sa méthode puisque les apprentissages partent des projets des élèves avec des textes, des exposés ou des recherches pour réussir à construire un collectif de travail capable d'amener tout le monde aux plus près des compétences attendues. Ce sont ces préceptes autant que ces outils qui sont utilisés à l'école Grimault à Rennes (Ille-et-Vilaine). Pierrick Descottes a mis en place dans son CM1-CM2 une personnalisation des parcours, notamment grâce au plan de travail (lire p15). «*L'idée est de ne perdre personne en che-*



CHACUN ET TOUS ENSEMBLE À LA FOIS

Rompres avec les déterminismes sociaux, culturels et scolaires implique de considérer l'hétérogénéité comme un levier de réussite et non comme un obstacle. Pour le SNUipp-FSU, cela suppose une transformation en profondeur du système éducatif aux objectifs exigeants pour tous et dont les moyens doivent être à la hauteur de cette ambition. Cette transformation, tout en respectant un cadre national, doit garantir une plus grande liberté pédagogique aux enseignants-concepteurs, capables de faire des choix individuels et collectifs, en y associant les équipes et en favorisant la formation continue et initiale. Elle nécessite de s'appuyer sur l'expérience des professionnels de terrain, les apports de la recherche et les travaux des mouvements pédagogiques. Pour faciliter la différenciation, d'autres organisations de classe doivent être possibles. La difficulté scolaire doit être résolue le plus possible par l'équipe pédagogique au sein de l'école, sur le temps de classe par la différenciation avec l'aide de personnels spécialisés.

min. Charge à moi ensuite de pousser certains élèves à aller plus loin quand je les sens prêts. » Ainsi résume-t-il le projet de cette école située dans un quartier politique de la ville : «*d'abord raccrocher les élèves les plus distants socio-culturellement des exigences scolaires*».

Faire de la différenciation ne suppose pas nécessairement d'appliquer à la lettre les principes de la pédagogie Freinet. À l'école de Menglon dans la Drôme, Isabelle Chaffois qui enseigne aussi en CM1-CM2 a réfléchi à des parcours afin de gérer l'hétérogénéité de sa classe. «*Il n'y a pas de méthode clé en mains*», explique-t-elle «*Pour chaque notion il a fallu imaginer un parcours différencié, en plusieurs étapes, prenant en compte l'hétérogénéité des élèves, c'est un travail très long*», explique-t-elle, mettant ainsi le doigt sur une donnée essentielle : pas de pédagogie différenciée sans maîtrise des enjeux didactiques (lire p16).

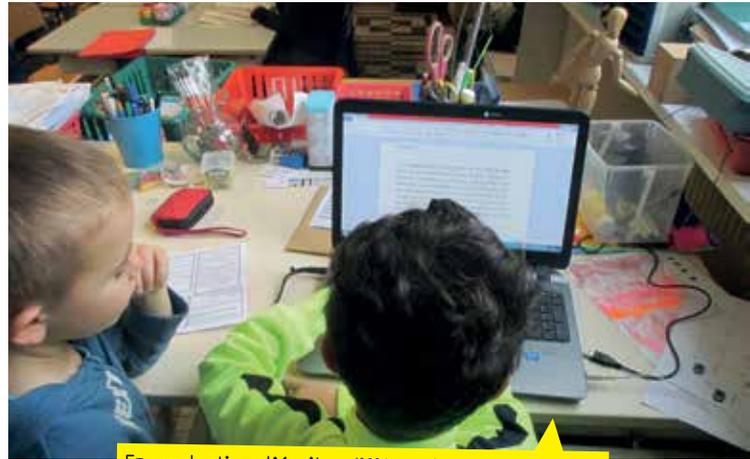
PAS UNE MAIS DES DIFFÉRENCIATIONS

Derrière l'idée généralement admise d'une adaptation de l'enseignement à la diversité des élèves se trouvent en fait des formes de différenciation tout aussi diverses...

C'est dans les années 1970 qu'apparaît le concept de différenciation. Avec la massification de l'enseignement, les professeurs ont en charge des classes plus hétérogènes et réfléchissent aux manières d'y répondre. Mais différencier n'a pas le même sens pour tous et ces interprétations peuvent engendrer des systèmes éducatifs aux antipodes. D'un côté la différenciation structurelle sépare les parcours des élèves en fonction de leurs résultats via les redoublements, les filières, les classes de niveau. Elle répond à une logique de «*méritocratie*» dont la France a su s'éloigner... De l'autre, la différenciation pédagogique réfléchit aux modalités d'adaptation en classe pour prendre en compte la diversité des élèves. La pédagogie différenciée, selon les termes d'Halina Przesmycki qui fut enseignante formatrice à Créteil, «*met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves apprennent selon leurs propres itinéraires d'appropriation tout en restant dans une démarche collective d'enseignement des savoirs et savoir-faire communs exigés.*»

Agir sur les contenus, les processus, les productions

C'est celle qui intéresse les enseignants au quotidien. Elle peut être simultanée, quand plusieurs formes de travail existent en même temps dans la classe ou successive, par la variété des situations d'apprentissage, des modalités écrites, orales, le recours à l'image, à l'informatique. Et au sein même de ces variations, la différenciation peut agir sur les contenus, les processus, les productions. Agir sur les contenus se fait naturellement dans une classe multi-âges. Au sein d'un cours simple, elle ne signifie pas une réduction des exigences en matière de savoirs et de compétences mais la définition d'un «*programme noyau*» commun à tous, par exemple «*lire un texte documentaire*» avec une palette de versions plus ou moins complexes. Ensuite, on agit sur les pro-



En production d'écrits, différencier peut aller de la dictée à l'adulte à de longs textes autonomes en passant par des écrits plus courts.

cessus d'apprentissage quand on propose aux élèves des ateliers, du travail de groupe, du temps supplémentaire. Enfin, on peut agir sur les productions d'élèves en permettant des textes plus ou moins longs, des exposés sur affiches ou sur informatique. Mais l'important est également de programmer «*l'estompage de l'étaillage*» soit le retrait progressif des aides afin que les élèves gagnent en autonomie et ne s'installent pas dans les difficultés (lire ci-dessous).

Sabine Kahn, professeure en sciences de l'éducation (Bruxelles)

3 QUESTIONS À



«*Veiller à ne pas creuser les écarts*»

Quel impact peut-on attendre de la pédagogie différenciée pour la réussite des élèves ?

Avant même de parler de pédagogie différenciée, il faut savoir que des pratiques ordinaires peuvent avoir une dimension différenciatrice. C'est-à-dire que, à l'insu du professeur, certains élèves passent complètement à côté de ce qu'on veut enseigner et exécutent des choses dénuées de sens pour eux. C'est donc dès le départ qu'il faut avoir une attention particulière aux élèves les plus fragiles, les plus

éloignés de la culture scolaire pour les amener à comprendre ce qui s'y joue. Mais il y a une telle pression sur les enseignants pour qu'ils fassent de la différenciation pédagogique que se développent des pratiques pas toujours heureuses.

C'est-à-dire ? Y a-t-il des pièges à éviter ?

Dans une logique d'adaptation aux élèves plus fragiles, on peut être tenté d'éviter de les confronter à la complexité et c'est une erreur, il est important de garder les mêmes exigences pour tous, de ne pas simplifier la tâche au point de les faire passer à côté des com-

pétences visées. Par exemple, si on propose en début d'année à des CE1 petits lecteurs des supports de CP, cela doit évoluer afin qu'ils rejoignent rapidement les autres. Il faut veiller à ne pas creuser encore les écarts.

Comment répondre alors à l'hétérogénéité des classes ?

Il est possible de simplifier mais pas sur les dimensions cognitives les plus importantes. Si des élèves ont du mal à écrire des textes, on peut accepter des textes plus courts ou le recours au traitement de texte mais en gardant le

cap de ce qui fait l'essentiel d'un texte. En revanche qu'ils présentent un résultat à l'oral plutôt qu'à l'écrit, non, car cela modifie la compétence exigée qui est de construire un texte. Cela demande aux enseignants d'être au clair avec ce qu'ils enseignent, pour anticiper les difficultés et ne pas attendre qu'elles adviennent et s'installent. Le co-enseigner peut être une modalité intéressante quand ce n'est pas de la remédiation. Cela peut permettre au titulaire de la classe de se placer en position d'observateur aussi, de voir ses élèves en train d'apprendre et de se confronter au complexe.

ÉCOLE LÉON GRIMAUTL À RENNES

POUR QUE CHACUN TROUVE SON CHEMIN

Plan de travail, projets de recherche individuelle et de groupe, présentations et institutionnalisations collectives viennent structurer les parcours d'apprentissage des élèves de la classe de Pierrick Descottes à Rennes. Une organisation de classe qui s'appuie sur les apports de la méthode naturelle initiée par Célestin Freinet.

Quand on arrive dans la classe de Pierrick Descottes, enseignant en CM1-CM2 et directeur de l'école Léon Grimault au sud de Rennes, on comprend vite que l'organisation matérielle et pédagogique relève d'une horlogerie fine pour cet enseignant qui s'inspire largement des travaux de la pédagogie Freinet. De multiples tableaux et affichages, des bureaux individuels qui permettent un aménagement modulaire, des espaces de travail privatifs mais également des tables de travail pour un fonctionnement plus collectif. Pendant les dix minutes d'accueil, les élèves viennent directement dans la classe. La ruche se met doucement en place et Pierrick en profite pour

classe. Ce n'est que lorsque la machine à calculer de Jérémi est opérationnalisée qu'une série de défis sont lancés à la classe pour la faire fonctionner. «*Là on peut faire varier la grandeur des nombres en fonction du niveau des élèves*», explique Pierrick. «*L'idée est de ne perdre personne en chemin. Charge à moi ensuite de pousser certains élèves à aller plus loin quand je les sens prêts.*»

Accompagner les parcours

Une personnalisation des parcours que l'enseignant gère notamment à travers la mise en place d'un plan de travail. Pendant que les élèves sont affairés à la production d'un exposé, à une

recherche ou encore à la production d'un texte, le maître travaille avec les élèves qui ont besoin de lui à leur demande ou à la sienne. Dans un échange au plus près des besoins de chaque élève, il guide, fait verbaliser, encourage et étaye en fonction de ce qu'il juge utile. «*Le plus de la méthode naturelle c'est de se former à l'écoute cognitive et affective des enfants en partant de leur production*»,

évoque Pierrick. «*Et si l'impulsion de départ vient des enfants à partir du milieu coopératif qu'on a créé au sein de l'école nous le mettons bien en tension avec les attentes des instructions officielles*». Le rôle du maître reste essentiel pour apporter les compléments et les problématisations nécessaires à ce que Pierrick appelle «*un accroissement de puissance de tous les enfants*». Car rappelle-t-il, «*le projet de notre école classée politique de la ville reste d'abord de raccrocher les élèves les plus distants socio-culturellement des exigences scolaires*».

Au cours de leur recherche, les élèves doivent argumenter. Pierrick les pousse à aller plus loin.



donner quelques consignes et régler des détails du quotidien avec certains.

8h45, la matinée officielle de classe démarre et ce matin, Jérémi vient présenter sa recherche en mathématiques qui a consisté à construire une «*machine à calculer*». Ce travail finalisé avec l'aide du maître est déjà collé dans les cahiers de tous les élèves et la discussion s'engage collectivement pour essayer de comprendre son fonctionnement. A cette étape pas de différenciation entre les élèves de CM1 et de CM2 qui composent l'effectif de la

EN BREF

CNESCO

CONFÉRENCES ET PRÉCONISATIONS EN LIGNE

Lors de sa 4^e conférence de consensus sur la différenciation pédagogique les 7 et 8 mars à Paris, le Cnesco a diffusé en direct les interventions des conférenciers et les internautes pouvaient réagir instantanément. Depuis, ces interventions peuvent être revues en «*replay*» sur son site, que ce soit sur la définition du concept, les postures enseignantes ou encore les conditions de réussite. Et par la suite, une mise en ligne des diaporamas des intervenants et des préconisations du jury est prévue pour le 29 mars.

cnesco.fr

IFÉ

DOSSIER DE VEILLE

La réponse classique à la diversité qu'elle soit culturelle, sociale, scolaire ou cognitive est d'envisager une pédagogie différenciée ou une différenciation pédagogique. Le dossier de l'Ifé «*La différenciation pédagogique en classe*» interroge le sens à donner à ce concept et les principes mis en avant par les uns et les autres. Il y est question des conditions de la différenciation et des stratégies d'enseignement qui peuvent anticiper les situations ou s'y adapter, porter sur les contenus, les processus d'apprentissage, les productions d'élèves ou encore l'environnement de travail en classe. Mais le passage de la théorie à la pratique est loin d'être simple.

ife.ens-lyon.fr

ICEM

VIDÉOS DE CLASSE

L'ICEM, Institut coopératif de l'école moderne – pédagogie Freinet, propose sur son site des vidéos et des documentaires qui témoignent de l'existence d'un espace éducatif d'inspiration coopérative. Les enseignants y présentent les temps et les outils mis en place pour construire cet espace éducatif. Des exemples d'étude de textes, des dictées coopératives ou des recherches en maths sont proposés, afin de rendre visibles les différentes approches pédagogiques au sein des classes qui développent les valeurs défendues par l'éducation nouvelle.

icem-pedagogie-freinet

À MENGLON (26)

CONJUGUER LA DIVERSITÉ...

C'est en grammaire conjugaison qu'Isabelle, enseignante de CM1-CM2 a réfléchi à des «*parcours*» afin de gérer l'hétérogénéité de ses élèves. Pour que chacun progresse à son rythme dans les compétences du programme déclinées par étapes.

Isabelle Chaffois enseigne depuis deux ans au CM1-CM2 de l'école publique de Menglon dans la Drôme. «*J'ai eu une classe unique pendant trois ans et c'est là que j'ai eu le déclic de la différenciation pour ne jamais penser une même chose pour tout le monde*». Elle s'inscrit alors à une animation pédagogique autour de l'hétérogénéité au cycle 3. Le groupe réfléchit à un système de parcours qu'elle met en place avec un collègue. «*Il n'y a pas de méthode clé en mains*», continue-t-elle «*On a fabriqué toutes nos leçons. Pour chaque notion imaginer un parcours différencié, en plusieurs étapes, prenant en compte l'hétérogénéité des élèves, c'est un travail très long*». Elle l'expérimente en grammaire et en



La différenciation facilitée par l'organisation de la classe.

conjugaison. «*Pour la notion de sujet, le parcours est impossible si on ne sait pas identifier le verbe. On repart donc des notions de CE... pour à la fin retrouver le sujet*». Les élèves travaillent en autonomie. Elle commence par expliquer la notion qui sera travaillée. Celle-ci est déclinée dans une progression qui permet à chaque élève de s'y retrouver et de progresser à son rythme.

Travail sur l'autonomie et la coopération

Si le premier test est réussi, l'élève passe directement au second. Sinon, des exercices qui se complexifient et des aides lui permettent d'y arriver jusqu'à aller pour certains à des notions plus complexes. «*L'important c'est que tous progressent et arrivent aux compétences du programme*». Elle insiste sur l'autonomie et l'entraide: «*Pour que ça*

marche, il faut bannir toute compétition. J'en parle avec les élèves qui acceptent que tout le monde arrive au même endroit mais par des chemins différents. Il n'y a pas de notes mais beaucoup d'entraide. Ils peuvent venir me voir à tout moment à la table d'aide. Tous les élèves sont impliqués car il y a toujours quelque chose d'accessible pour eux». Au quotidien, en maths comme en français, toujours trois groupes de différenciation. Des groupes qui prennent aussi en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers de la classe. Isabelle reconnaît y passer beaucoup de temps personnel. «*Six heures d'animation pédagogique c'est trop peu. Il faudrait des stages et pouvoir prendre le temps d'échanger et de construire avec les collègues. Etre à deux parfois en classe et aller voir aussi ce que font les autres.*» Avec un collègue, elle a déposé un dossier Erasmus pour aller voir... ce qui se fait ailleurs.

ÉDUSCOL

DES DOCUMENTS SEULEMENT EN LECTURE C3

Quid de la pédagogie différenciée dans les documents d'accompagnement des programmes 2016 de cycle 2 et 3? En fait, il n'y a qu'en cycle 3, dans le domaine «*Lecture et compréhension de l'écrit*» que sont proposées explicitement des pistes sous le titre «*Et la différenciation?*» Deux documents abordent l'autonomie des élèves en réussite et l'accompagnement des élèves les plus fragiles. Dans les autres domaines et au cycle 2, il n'y a pas de document spécifique si ce n'est les variables proposées dans les «*stratégies d'apprentissage*».

CANOPE

UNE SÉANCE DE MATH EN VIDÉO

Une séance de mathématique en cycle 2 à l'aide du tableau numérique est proposée en libre accès sur le site du réseau Canopé. Elle donne une illustration de pédagogie active et différenciée dans le domaine «*Comparaison et rangement des nombres inférieurs à 1 000*». L'outil numérique permet à chaque élève une démarche «*essais-erreurs*» avec une difficulté croissante des nombres à ranger. Plusieurs ateliers sont ensuite proposés dans ce CE1 de l'école Saint-Exupéry de Longjumeau afin de consolider avec les plus fragiles:

➤ reseau-canope.fr, mot clé «*différenciation*».



OLIVIER MAULINI

IDENTIFIER LES CONCEPTS QUI DONNENT DU SENS

Enseigner c'est construire des concepts avec les élèves, aller du concret à l'abstrait, explique Olivier Maulini, professeur associé à l'université de Genève (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) lors de la 16^e Université d'automne du SNUipp-FSU en octobre 2016. Et ce travail de problématisation peut laisser des élèves sur le côté, aussi prône-t-il des actions de formation des enseignants qui leur permettent d'observer des pratiques de classe ordinaires et de mieux problématiser.

➤ Rubrique [Le métier/Témoignages](#).

« Les objectifs de savoir pour tous ne sont pas négociables »

Que faut-il différencier dans la classe ?

Ce qui doit rester incontournable ce sont les objectifs de savoir que l'on a pour tous les élèves. Ils ne sont pas négociables et on ne doit pas en rabattre. La question à se poser est plutôt comment s'y prendre à l'aide de différents dispositifs, en faisant varier par exemple les consignes, les supports, les temps d'apprentissage ? C'est sur ce plan que l'enseignant doit être en mesure d'inventer, de s'ajuster et de faire varier ses postures d'étayage. L'hétérogénéité dans les classes a considérablement augmenté dans les quatre dernières décennies. L'enseignant est

aujourd'hui devant des enfants de milieu social et de culture différents qui rendent le métier plus difficile qu'avant. Les réponses apportées en terme de groupe de besoin, de soutien et de niveau sont globalement un échec et n'ont pas résolu le problème. Elles ont même parfois créé des processus de stigmatisation ou d'auto-dévalorisation des élèves.

Il est prioritaire d'observer et de comprendre les postures d'apprentissage adoptées par des groupes d'élèves. Celles-ci vont imposer des stratégies d'enseignement différentes. C'est un équilibre compliqué que j'appelle « l'ajustement » de l'enseignant.

Vous dites qu'il faut agir sur les postures ...

On sait aujourd'hui que les postures des élèves sont socialement construites. Il faut agir et trouver des solutions pour les faire passer de postures de conformité « à ce que l'enseignant attend » à une posture réflexive

réelle sur les tâches et les apprentissages qu'ils doivent réaliser. C'est une posture que paradoxalement les enfants construisent assez vite si on prend l'habitude de les y engager. Comment m'y prendre, quelle stratégie adopter ?

D'abord faire confiance aux élèves dans leur capacité à penser mais aussi à s'aider, collaborer, gérer le temps. Ces gestes sociaux d'apprentissage doivent être mis en place pour autori-

ser les élèves à parler entre eux, développer des formes langagières diverses et être autorisés à penser. Ouvrir les postures des élèves c'est aussi les autoriser à brouillonner.

Ce jeu croisé entre les postures des élèves et les postures des enseignants s'auto dynamise. Des postures de contrôle ou de sur-étayage de l'enseignant par exemple entraînent la passivité et le décrochage. Mais on peut avoir aussi des dynamiques magnifiques comme lors des ateliers dirigés que nous avons travaillés et analysés avec mon équipe de recherche.

De quoi s'agit-il ?

On a accompagné la mise en place des ateliers dirigés dans les classes après avoir observé des enseignants compétents le faire en maternelle. Un enseignant reste avec un petit groupe d'élèves qu'il ne quitte pas pendant environ 30 minutes pendant que les autres sont en autonomie. Dans ces ateliers les enseignants se rendent compte des obstacles différents rencontrés par les élèves et ajustent leurs interactions avec les élèves en fonction de l'objet d'étude et de la difficulté qui émerge. Dans cette sorte de « mini-

« OUVRIR LES POSTURES DES ÉLÈVES (C'EST AUSSI LES AUTORISER À BROUILLONNER) ».



© IRRS/AAJA

classe », les enseignants sont en sécurité eux-mêmes et vont disposer de plus d'espace mental pour trouver des solutions différenciées. Ils apprennent à faire penser les élèves ensemble. Ce n'est pas gagné du premier coup et il faut le faire plusieurs fois pour sortir de la posture de contrôle ou de sur-étayage. Lorsque les enseignants réussissent à mettre en place ces ateliers, la posture d'accompagnement se construit et on observe des prises de conscience vraiment intéressantes.

Comment accompagner les enseignants à ce changement de postures ?

Il faut réformer en profondeur la formation des enseignants. Il y a des travaux en psychologie sociale, en sociologie que nombre d'étudiants n'ont jamais rencontrés. Par exemple la question de la démocratisation réelle peut rester une formule creuse si on n'y réfléchit pas en profondeur.

La formation doit permettre d'apprendre à travailler ensemble pour que les stagiaires se questionnent et élaborent à plusieurs des réponses. La formation doit être plus longue et davantage spiralaire entre les contenus et la pratique pour construire de la réflexivité. Seul, cet apprentissage de la pensée collective peut amener à reconsidérer ses conceptions premières.

ACTUELLEMENT PROFESSEURE HONORAIRE EN SCIENCES DU LANGAGE ET DE L'ÉDUCATION, DOMINIQUE BUCHETON A LONGTEMPS EXERCÉ EN TANT QU'ENSEIGNANTE DANS LE PRIMAIRE, EN COLLÈGE ET COMME FORMATRICE. AVEC SON ÉQUIPE DE RECHERCHE ELLE A CHERCHÉ À COMPRENDRE EN QUOI LES GESTES PROFESSIONNELS DES ENSEIGNANTS POUVAIENT FAVORISER OU EMPÊCHER LE DÉVELOPPEMENT DES POSTURES REFLEXIVES ATTENDUES.

CONCOURS

POSTES À CRÉTEIL

Pour le troisième année consécutive, il y aura un second concours de recrutement externe de professeurs des écoles dans l'académie de Créteil. Pour faire face à la pénurie d'enseignants dans cette académie, le ministère de l'Éducation nationale avait déclenché un plan triennal de recrutement. Si le concours ordinaire de Créteil peine à trouver des professeurs des écoles sur un territoire socialement défavorisé, le concours exceptionnel à recrutement national donne une seconde opportunité d'intégrer l'enseignement. En 2016, le concours avait attiré 9 066 candidats pour 500 postes. Ils seront 9 714 cette année.

ENCADREMENT SUPÉRIEUR

FÉMINISATION À LA PEINE

Un rapport de l'Inspection générale rendu public au mois de mars pointe la difficulté du ministère de l'Éducation nationale à féminiser son encadrement supérieur. Le taux des femmes dans les primo-nominations sur les emplois dirigeants était de 37,7 % en 2016. Si elles sont 55 % à être directrices d'école, les femmes ne sont que 27 % à 28 % à atteindre les emplois de direction des services déconcentrés (SG, DASEN et DAASEN). Une égalité parfaite cependant dans la direction des rectorats où l'on compte 15 recteurs et 15 rectrices.

INTERVENANTS

PLUS DE SOUPLESSE EN EPS ?

L'emploi d'« intervenants extérieurs apportant leur concours aux activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et élémentaires » devait être simplifié, selon un projet de décret présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 23 mars qui a donné un avis favorable. Jusqu'ici, les éducateurs sportifs rémunérés par la commune devaient être agréés tous les cinq ans par l'Éducation nationale, ce qui ne sera plus nécessaire tant qu'ils sont « titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ». Pour le SNUipp-FSU l'agrément de ces personnes doit continuer de reposer sur une compétence et une qualification reconnues et ne pas incomber aux équipes pédagogiques.

Contre la création d'un vivier unique de remplaçants

Le remplacement des enseignants est une préoccupation de tous les acteurs de l'école. Les propositions de la ministre présentées le 22 mars ne répondent pas pour le SNUipp-FSU aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Dès le mois d'octobre dernier, la ministre avait présenté sept mesures pour améliorer le remplacement, dont la principale est la création dans les départements d'un vivier unique de remplaçants qui permettrait, selon elle, plus de « fluidité » mais supprimerait ainsi les particularités de certaines de leurs missions, dont celles des brigades de l'enseignement spécialisé. Lors du CTM du 22 mars, le SNUipp-FSU s'est prononcé contre ces propositions, dénonçant aussi une rupture du dialogue social sur le dossier. Le syndicat, consulté tout dernièrement sur les propositions ministérielles, a défendu une différenciation entre remplacements de courte durée et de longue durée, selon les types d'absence à suppléer. Pour le syndicat, l'abandon de la différenciation des missions entraînera une dégradation du remplacement. Il a rappelé que cela nuira à l'attractivité de ces postes qui ont des exigences différentes et que cela provoque d'ores et déjà des inquiétudes en plein démarrage des opérations de mouvement. De plus, le risque est grand de supprimer ainsi les moyens spécifiques de remplacement pour la formation des enseignants qui est déjà très largement insuffisante. Cela pourrait aussi porter

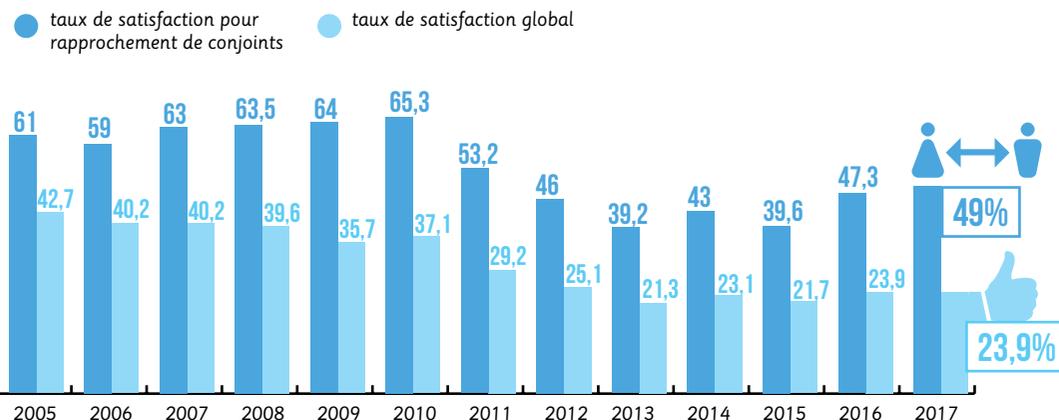


préjudice à la spécificité du remplacement en éducation spécialisée. Suite à la demande du syndicat, alors que l'échelle d'intervention devait être départementale, des zones géographiques seront déterminées en CTSD. Le SNUipp a également exprimé son désaccord sur d'autres points de la circulaire présentée, comme la possibilité d'organiser les 18h de formation et d'animation pédagogique pendant les petites vacances sur la base du volontariat ou celle de faire appel aux remplaçants pour pourvoir à l'année des postes incomplets. Pour le SNUipp, la réponse aux difficultés de remplacement passe par la reconstitution du vivier, actuellement mise en œuvre par le ministère, et non par une désorganisation du service actuel. VIRGINIE SOLUNTO

PERMUTATIONS INFORMATISÉES : UN TAUX DE SATISFACTION EN PANNE

Les statistiques des mutations nationales* présentent des résultats globalement semblables à l'an passé et donc décevants pour nombre d'enseignants : 23,93 % de satisfaction (23,95 % en 2016) et 48,96 % en rapprochement de conjoints (47,28 l'an passé).

*Résultats par département sur snuipp.fr





AVS : des personnels indispensables !

Aujourd'hui, plus de 70 000 personnes exercent la mission d'AVS dans les écoles. Un métier devenu indispensable pour réussir la scolarisation de tous les élèves et qui justifie d'autant leur nécessaire professionnalisation.

Avec plus de 70 000 personnes physiques, les auxiliaires de vie scolaire (AVS) auprès des élèves en situation de handicap sont devenus aujourd'hui incontournables dans une école qui tend à devenir inclusive. C'est un nouveau métier avec des gestes professionnels spécifiques



© HENRI ANDRÉ

qui s'est imposé. La mission d'accompagnement que l'on attend de ces personnels, prescrite en fonction des besoins individuels des élèves, participe d'un double objectif agissant à la fois sur l'accessibilité de l'environnement et en même temps directement auprès de l'élève afin de limiter les effets de sa pathologie. Cet accompagnement contribue à l'autonomie de l'élève dans toutes ses activités et dans tous les temps de la vie scolaire. Les formes d'intervention peuvent être très variables et le positionnement de l'AVS peut se révéler parfois très délicat au sein d'une constellation d'acteurs. On mesure

ainsi toutes les compétences attendues de ces personnels qui sont dans les classes à côté des enseignants. Cela ne fait que justifier les exigences de formation et de cadre d'emploi statutaire réclamées par le SNUipp-FSU.

Accélérer la professionnalisation

Les contrats d'AVS sont encore majoritairement des contrats uniques d'insertion (CUI) même si le nombre d'AESH* augmente régulièrement pour représenter à la rentrée 2016 plus d'un tiers de l'effectif. Le plan de création de 32 000 AESH sur 5 ans prévu par le président de la République en mai 2016 n'est pas suffisant pour répondre à la transformation de tous les contrats CUI en cours. Des contrats précaires qui conduisent parfois au non-respect des horaires et du temps de travail prévu. Le SNUipp est intervenu au ministère le 10 mars dernier pour rappeler que la réglementation qui régit le droit de ces personnels doit être appliquée quel que soit le département dont ils dépendent. LAURENT BERNARDI

*AESH : le statut « d'accompagnants des élèves en situation de handicap » peut être « cédéisé » après 6 années de CDD en mission d'AVS.

ÉLECTIONS

OBLIGATION DE RÉSERVE ?

En période électorale, il est parfois demandé aux enseignants de s'abstenir de participer « à toute manifestation ou cérémonie publique » en invoquant le « devoir de réserve ». Le principe de laïcité et de neutralité de l'État impose aux enseignants comme à tous les fonctionnaires, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter une stricte neutralité, notamment en ce qui concerne leurs opinions politiques ou religieuses. C'est le cas en classe, en conseil d'école ou avec les familles. En revanche, la liberté d'opinion est garantie aux agents par la loi du 13 juillet 1983. Un enseignant a donc le droit, comme tout citoyen, d'exprimer son opinion, de participer à une manifestation publique, de signer une pétition, pour peu qu'il n'engage pas l'Éducation nationale par sa prise de position en la liant à sa fonction. Le devoir de réserve concerne plus directement les fonctionnaires d'autorité que sont les inspecteurs ou les proviseurs et les principaux d'établissements du 2nd degré.

➤ Rubrique [La carrière / Le statut](#)

Pierre Kessas, chercheur en didactique de l'histoire

2 QUESTIONS À



« *Ce thème invite les élèves à se rassembler, car une élection fait société* »

Faut-il parler de l'élection présidentielle en classe ?

Les enfants perçoivent que cette élection est importante. Ils en entendent parler à travers les médias et par l'interprétation qui en est faite dans la famille. Si les enseignants sont tenus par leur devoir de réserve, ils peuvent s'autoriser à aborder le sujet en organisant un échange sur ce thème extérieur à l'école, pour en donner des clés de lecture, pour aider les élèves à mieux comprendre les enjeux. Cela

fait partie du rôle émancipateur de l'école. Des candidats à la fonction de Président s'affrontent, ils n'ont pas les mêmes idées et chacun défend les siennes. Échanger sur ce thème invite les élèves à se rassembler sur le thème de l'élection prise comme fait de société. Mais cela ne veut pas dire inviter les élèves à se montrer uniformes dans leur opinion, leur choix d'existence, leur croyance, dans ce qui fait la singularité des individus. Car c'est cela qui explique la diversité des candidats et qui permet de comprendre

l'importance qu'il y a à se saisir de ce droit civique qu'est le vote.

Comment faire ?

L'interprétation de ce que chaque candidat défend n'est pas une finalité de l'école. Par contre, l'enseignant peut offrir un espace de dialogue en classe, ce qui est une finalité de l'enseignement moral et civique : « *Pourquoi cette élection est-elle importante pour nous tous ?* ». L'objectif serait de construire une compétence ou une connaissance civique, par exemple

connaître quelques principes fondateurs d'une société démocratique, ou bien confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion. Dans le premier cas, cela permet de situer le rôle du président de la République dans la société des individus. Dans le second cas, il est possible, dans une démarche de projet, de proposer un thème ou un dilemme qui invite à parler de solidarité ou de laïcité. Les enfants font alors l'expérience de points de vue contradictoires. PROPOS RECUEILLIS PAR

FRANCIS BARBE

La radio à l'école : les

À l'école Maurice Humbert, comme dans près de 70 écoles de Toul et des environs, la presse à l'école c'est toute l'année. La radio associative *Radio-Déclic* qui émet depuis le village de Villey-le-Sec (54) est depuis plus de 30 ans un partenaire privilégié des enseignants. À côté des émissions hebdomadaires réalisées par les élèves et des « journées découvertes », la semaine de la presse à l'école est une nouvelle occasion d'aiguiser leur esprit critique avec le thème « D'où vient l'info ? ».

Aujourd'hui, les élèves de la classe de CM2 de l'école Maurice Humbert, située en REP dans le quartier sensible de la Croix de Metz à Toul, passent la journée à *Radio-Déclic* de Villey-le-Sec, village de la communauté de communes du Toullois. Au départ conçue pour rompre l'isolement des jeunes agriculteurs, la radio a vite ouvert ses micros aux journalistes en herbe des écoles. Aujourd'hui les élèves de Vincent Birckel tourneront par petits groupes. Un premier atelier finalise son travail d'EMC sur les élections présidentielles. Affiche de campagne et mise en forme du programme que chacun a écrit en classe... avant de circuler dans Villey-le-Sec pour un micro-trottoir. « Si vous étiez Président, que feriez-vous en premier ? ». Les enregistrements seront diffusés dans le « *Coucou Magazine* » du vendredi.

« Le travail radiophonique c'est la lecture, la diction mais aussi l'écriture. »

Un travail collectif

Pendant qu'un autre atelier met à jour le blog de la radio, c'est l'événement pour Marwa, Gauthier, Joshua et Lenny. C'est à eux que revient le « phoner » avec Didier Daeninckx auteur de « *Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?* »

On revoit la distribution des questions préparées en classe, on teste les micros car l'interview est enregistrée. « Est-ce que c'est une histoire vraie ? » interroge Lenny. « Les personnages sont inventés mais c'est vrai qu'Hitler a été élu démocratiquement, qu'il y avait des rafles pour se débarrasser des enfants handicapés et qu'aux jeux de Berlin en 1936 on obligeait les juifs à brouter l'herbe du stade », répond l'écrivain. Marwa poursuit : « Pourquoi vous écrivez sur la guerre ? » « Pour mettre en garde. Tout le monde a une responsabilité... on peut éviter les guerres. ». Ils ont lu le livre, l'ont découpé en six épisodes, l'ont

enregistré. Un des groupes travaille avec Christiane, une retraitée bénévole. Recherche de musiques, de sons qu'ils incrustent à leur bande-son : le chant des partisans, des extraits de discours d'Hitler ou des jingles d'informations de discours d'Hitler ou des jingles d'informations d'époque... Un autre atelier avec Agnès, autre bénévole, fait le résumé de chaque épisode pour la diffusion du feuilleton pendant la semaine de la presse mais aussi dans le magazine du vendredi. Ce rappel de l'épisode précédent est pensé, écrit puis enregistré... « *Le livre nous a permis de mener une réflexion autour du pouvoir, de la démocratie et de la dictature, de la séparation des pouvoirs, de faire des recherches iconographiques aussi. Le travail radiophonique quant à lui a ouvert sur la lecture, la diction mais aussi l'écriture. L'habillage sonore donne lieu à des recherches nouvelles pour les élèves* », explique Vincent.

Vérifier l'info

L'atelier qu'anime Vincent est en lien avec le thème de la semaine de la presse à l'école de cette année « D'où vient l'info ? ». Il interroge : « Si quelqu'un vous dit 'Il paraît qu'il va y avoir une tempête demain' ou si aux informations le journaliste annonce 'Demain, la préfecture annonce une tempête', quelle information croire et pourquoi ? ». « La première c'est une rumeur parce qu'il dit il paraît », affirme Jameson. « C'est la deuxième qui est une vraie info car c'est un journaliste, il a dû vérifier », complète Amandine. Quelle est la bonne source ? Est-ce vérifiable ? Est-ce une information primaire ou secondaire ? Est-ce un avis, une rumeur ou une info ? L'information est-elle biaisée ou factuelle ? Des questions essentielles quand les élèves abordent l'actualité pour ensuite se faire une opinion avisée. Et on en profite pour écrire de fausses informations en s'appliquant à les faire passer pour vraies. Vraies et fausses seront diffusées dans le « *Coucou Magazine* » du vendredi. Pendant la semaine de la presse, quatre classes auront la chance d'une « journée découverte à la radio » avec un photographe, un caricaturiste de *Charlie Hebdo* mais aussi des micro-trottoir ou la préparation et l'animation de journaux d'actualité avec l'équipe de la radio. « *J'ai longtemps travaillé avec la presse écrite et je le fais encore. Mais la radio c'est important pour l'oral et le vivre ensemble* », conclut Vincent. VIRGINIE SOLUNTO



Un « phoner » avec l'auteur Didier Daeninckx pour les journalistes en herbe.

bonnes ondes

Jean-Marc Merriaux, directeur général du réseau Canopé et du CLEMI

3 QUESTIONS À



« *La presse est un outil de citoyenneté à décrypter* »

Pourquoi utiliser la presse à l'école ?

Aujourd'hui, l'environnement démocratique est construit sur l'importance de la presse. La mission de l'école est de former des citoyens éclairés et de décrypter cet outil de citoyenneté. La presse apporte des connaissances avec de vrais enjeux de transversalité. Mais il faut comprendre comment ça se construit. Les élèves au primaire sont friands de presse pour la jeunesse comme *Mon quotidien*, *Un jour, une actu* ou le *petit Libé*. Ce sont des supports qui proposent une vraie logique éditoriale pour sensibiliser l'ensemble des jeunes à des questions qui présentent un intérêt réel pour les élèves et former l'esprit critique. Cette autre façon d'accéder à la connaissance et le travail sur les enjeux éditoriaux fait réfléchir les élèves.

Quels objectifs pédagogiques dans le choix du thème « D'où vient l'info ? »

La prolifération de l'information et la multiplication des sources, cette « infobésité » est un flux d'information énorme. Avant on savait d'où venait l'info car elle était identifiée à un support. Maintenant elle vient de toutes parts et avec les moteurs de recherche on n'attache plus un contenu à un support.

Il faut redoubler d'efforts pour voir d'où elle vient et qui l'a écrit. Pour les élèves c'est un enjeu essentiel dans un environnement médiatique en total bouleversement. Ils voient une info mais attention, elle n'est pas forcément vraie. Un journaliste sait qu'il doit multiplier ses sources. Avant d'aiguiser leur esprit critique, il faut apprendre aux élèves à vérifier, à identifier. Plus les élèves ont les bons outils, plus ça devient automatique.

Comment accompagner les enseignants ?

Un enseignant n'est pas un journaliste et doit intégrer cet enjeu de formation dans sa pratique pédagogique. Avant seulement quelques enseignants étaient très engagés et précurseurs mais maintenant c'est l'affaire de tous. Depuis la loi de 2013, l'Éducation aux médias est intégré dans les programmes

de cycle 3. Le CLEMI et Canopé travaillent à des référentiels en tant qu'opérateurs du ministère. Ils produisent des ressources et proposent des formations aux enseignants. Les coordonnateurs du CLEMI dans chaque académie agissent comme référents pour les enseignants sur les enjeux du primaire et les accompagnent dans leurs projets et initiatives.

LE CLEMI, CENTRE DE LIAISON DE L'ENSEIGNEMENT ET DES MÉDIAS D'INFORMATION, EST UN SERVICE DU RÉSEAU CANOPÉ. CES MISSIONS SONT LA FORMATION DÉDIÉE À LA PRODUCTION DE FICHES PÉDAGOGIQUES RESSOURCES, LA VEILLE DOCUMENTAIRE, L'ÉDUCATION AUX NOUVEAUX MÉDIAS, L'ANIMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT SUR LA PRODUCTION MÉDIATIQUE DES ÉLÈVES. [HTTP://WWW.CLEMI.FR/](http://www.clemi.fr/)

CLEMI

FAIRE DE LA RADIO

Le CLEMI de l'académie Nancy-Metz propose toute une panoplie de ressources pour faire de la radio à l'école. Des fiches, des conseils pratiques pour créer une radio ou webradio, des documents et des liens pour permettre de mieux connaître l'écriture radio et ses caractéristiques, de construire des émissions, de faire du montage, de trouver des banques de sons et musiques libres de droits pour habiller les émissions.

🔗 [Cleml Nancy-Metz - Faire de la radio](#)

DÉCODEX

DÉBUSQUER LES FAUSSES INFOS

Le *Décodex* est un guide proposé par *Le Monde* pour aider à vérifier les informations qui circulent sur Internet et dénicher les rumeurs, exagérations ou déformations. En complément, le journal a décidé de s'engager dans une démarche d'éducation à l'information à destination des élèves par la mise à disposition, sur son site Internet, d'un kit de fiches pédagogiques pour débusquer les fausses informations et donner aux élèves les clés pour une lecture critique et distanciée de ce qu'ils lisent ou consultent tous les jours sur différents médias ou réseaux sociaux.

🔗 [Decodex - le kit](#)

RFI SAVOIRS

CRÉATIONS SONORES

RFI Savoirs propose des clés pour comprendre le monde en français. Comprendre, apprendre, perfectionner, enseigner en français à travers des thématiques, des objectifs ou des thèmes de contenus. On y trouvera aussi des fiches pédagogiques pour créer avec une classe des cartes postales sonores, préparer un micro-trottoir ou une interview.

🔗 [savoirs.rfi - apprendre-enseigner/société](#)

BELGIQUE

GUIDE PRATIQUE DE L'ATELIER RADIO

Ce site web propose un guide pédagogique qui vise à soutenir la mise en place d'ateliers radio. Il décrit comme des recettes de cuisine, les différentes formes que peuvent prendre des séances d'ateliers radio. Il permet également de puiser de l'inspiration dans des récits de projets et d'être aiguillé vers les dispositifs techniques les plus simples et abordables. Il s'adresse aux professeurs des écoles mais aussi aux enseignants de français langue étrangère et d'alphabétisation et à toute personne qui souhaite travailler sur l'expression et la citoyenneté. 🔗 [GSARA - guide pratique/radio](#)

INDEMNITÉS : TAUX ET MONTANTS AU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Un récapitulatif des montants des principales indemnités auxquelles peuvent prétendre les enseignantes et les enseignants des écoles. Le montant de certaines augmente légèrement du fait de la revalorisation de 0,6 % de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017.

INDEMNITÉS (VALEURS ANNUELLES BRUTES)

	Part fixe : 1 295,62 € Part variable : ✎ 1 à 3 classes : 500 € ✎ 4 à 9 classes : 700 € ✎ 10 classes et plus : 900 € L'indemnité est majorée de 20 % pour les écoles et établissements en REP et de 50 % pour les écoles et établissements en REP+.
Indemnité de sujétions spéciales des directeurs d'école et d'établissements spécialisés	
Indemnité d'intérim de direction	150 % de l'indemnité de sujétion spéciale.
Indemnité spéciale aux instituteurs, PE et directeurs affectés dans les EREA, ERPD, SEGPA, classe relais, ULIS et CNED	1577,40 € / an
Indemnité de fonctions particulières (PE spécialisé)	844,20 €
Prime d'entrée dans les métiers d'enseignement	1500 €
Indemnité enseignant référent	929,00 €
Indemnité de fonction de conseiller pédagogique départemental EPS	2500 €
Indemnité de fonction des directeurs d'EREA et d'ERPD (personnels de direction)	4050 €
Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE)	1200 €
Indemnité de fonction de conseiller pédagogique du premier degré	1000 €
Indemnité de fonction de maître formateur ou chargé du tutorat des enseignants stagiaires	1250 €
Indemnité REP+	2312 €
Indemnité REP	1734 €

HEURES AU TITRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

	SURVEILLANCE, CANTINE ETC...	ÉTUDES SURVEILLÉES	HEURES D'ENSEIGNEMENT
Instituteur	10,68 €	20,03 €	22,26 €
PE	11,91 €	22,34 €	24,82 €
PE hors classe	13,11 €	24,57 €	27,30 €

HEURES DE COORDINATION ET DE SYNTHÈSE ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Instituteur	22,26 €
PE	24,82 €
PE hors classe	27,30 €

QUESTIONS RÉPONSES

Je suis détaché dans le réseau des établissements français à l'étranger. Comment savoir si j'ai bénéficié d'une promotion d'échelon ?

➤ La Commission administrative paritaire nationale (CAPN) du jeudi 23 mars 2017 a étudié les promotions pour l'année scolaire 2016-2017 des enseignants détachés en France et à l'étranger. Toutes les informations peuvent être demandées aux sections départementales du SNUipp-FSU pour les détachés en France et au secteur Hors de France pour les détachés à l'étranger (hdf@snuipp.fr).

Qu'est-ce que le chèque vacances ? Étant professeure des écoles, puis-je y avoir droit ?

➤ Le chèque-vacances est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances qui s'inscrit dans le champ de l'action sociale interministérielle. Tout fonctionnaire ou agent de l'État actif ou retraité, ainsi que les assistants d'éducation, peuvent en bénéficier sous condition de ressources. Le principe est de constituer un plan d'épargne d'une durée de quatre à douze mois, sur la base d'un montant d'épargne choisi. En fonction de ses ressources, on bénéficie en fin d'épargne d'une bonification de l'État qui peut aller de 10 à 30 % du montant épargné.

La FSU a édité un guide comprenant toutes les informations utiles sur l'action sociale. Il est téléchargeable sur le site du SNUipp-FSU à l'adresse



➤ www.snuipp.fr/Guide-de-l-action-sociale-2017

TAUX MINIMUM D'ENCADREMENT SELON LES TYPES DE SORTIES SCOLAIRES

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
SORTIE RÉGULIÈRE	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.</i>
SORTIE OCCASIONNELLE SANS NUITÉE	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.</i>
SORTIE AVEC NUITÉE(S)	2 adultes ⁽¹⁾ au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes ⁽¹⁾ au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.</i>

NB 1: Lorsque dans le cadre de sorties scolaires, des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le maître de la classe peut être remplacé par un autre enseignant.

NB 2: Concernant l'encadrement dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

⁽¹⁾ En ce qui concerne les personnes chargées de la vie collective en dehors des activités d'enseignement et de l'animation des activités physiques et sportives, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est conseillé. Circulaire du 21 septembre 1999.

LU DANS LE BO

N°9 DU 2 MARS 2017

- Un arrêté sur la revalorisation de la rémunération des assistants étrangers de langues vivantes

- Une note de service sur la revalorisation du point d'indice de la fonction publique au 1^{er} février 2017

- Une note de service sur le taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par certains enseignants pour le compte des collectivités territoriales (voir ci-contre)

- Une note de service sur la définition des épreuves conduisant à l'obtention de la mention internationale ou franco-allemande au diplôme national du brevet

- Une note de service sur les modalités de mise en place du corps des psychologues de l'éducation nationale au titre de l'année scolaire 2017 pour les personnels enseignants du 1^{er} degré

- Un texte sur l'organisation des concours (externe et second interne) de professeurs des écoles de Mayotte

N°10 DU 9 MARS 2017

- La circulaire de rentrée 2017

- Une note de service sur l'accès par liste d'aptitude au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2017

- Un avis de vacance d'un poste de délégué à l'enseignement français en Principauté d'Andorre

N°11 DU 16 MARS 2017

- Une circulaire sur la représentation des parents d'élèves siégeant dans les organismes collégiaux institués auprès du ministre et des autorités académiques

- Un arrêté modifiant la liste des sections internationales dans les écoles, collèges et lycées

- Un arrêté sur l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement d'histoire et de géographie des cycles de consolidation (cycle 3) et des approfondissements (cycle 4) pour les départements et régions d'outre-mer

- Une circulaire sur l'opération « École ouverte » pour l'année 2017

- La circulaire sur l'amélioration du dispositif de remplacement

- Un avis d'appel à candidatures sur postes vacants au 1^{er} septembre 2017 : deux postes de psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) à la délégation pour l'enseignement français en Principauté d'Andorre

L'actualité: présidentielle, politique et société

Les enfants ramènent à l'école quelques idées toutes faites et des interrogations sur tout. Or, ce qui touche aux questions et débats de société n'est pas toujours facile à discuter en classe. Dans le contexte actuel, élections, migrants, religion, guerres sont autant de sujets que les livres peuvent permettre d'aborder en prenant la distance nécessaire.



COUP DE CŒUR LA BILLE D'IDRISS,

de René Gouichoux, ill. Zaü, Ed. Rue du Monde



Idriss possède une bille, une seule. La seule chose qu'il emmène lorsque la guerre les chasse du village et qu'il garde tout au long de l'exil. Elle sera le lien vers une

nouvelle vie, plus tard. Comment Zaü fait-il pour rendre compte de lieux, de situations, d'émotions si diverses, avec une palette de quelques couleurs? Un livre d'une grande humanité pour mettre des images et des visages sur les mécanismes de l'exil et éprouver à hauteur d'enfant le long chemin parsemé d'embûches des migrants.



LÉA VEUT VOTER,

de Nathalie Dargens, ill. Yannick Thomé, Ed. Milan. Cycles 1 et 2

Depuis quelques jours, les parents ne parlent que des prochaines élections. Léa adore quand le

maître explique de quoi il s'agit, mais n'est pas du tout d'accord quand elle comprend que le vote est réservé aux adultes. Elle veut voter elle aussi, d'autant qu'elle réalise que les grands ne sont pas toujours motivés. Elle décide donc de faire entendre sa voix.

LE JOUR OÙ LA FRANCE EST DEVENUE LA FRANCE,

de Thierry Lenain, ill. Thanh Portal, Ed. Nathan. Cycle 2

Pourquoi t'es noire, maîtresse? La maîtresse fait une drôle de tête avant de rebondir pour faire réfléchir ses élèves aux liens entre couleur de peau, origine et nationalité. «*Le jour où*»: une collection qui revisite discours et représentations. Les petites bouilles des enfants et les expressions de la maîtresse accompagnent un texte facile. Voir aussi «*Le jour où on a mangé tous ensemble*», où comment organiser un «*pique-nique tous ensemble*» et non un «*pique-nique chacun pour soi*».



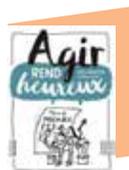
LA DÉMOCRATIE EN BD,

de Nathalie Loiseau, ill. Aki, Casterman

La bande dessinée pour sensibiliser les enfants à la démocratie et aux notions qui s'y attachent, rendre

vivantes des valeurs et des réalités parfois complexes. Élections de délégués de classe, allers-retours entre l'école et la société

permettent d'aborder comment et où s'exerce le pouvoir, ce qu'est la politique, le rôle des institutions et de leurs représentants: maire, préfet, ministre, Président... Pour aider les élèves à comprendre et changer la société!



AGIR REND HEUREUX,

d'Anne Jankeliowitch, ill. Jacques Azam, Ed. de la Martinière jeunesse Cycle 3

Dans un monde qui se montre inquiétant à bien des égards, ce livre donne à voir qu'il y a aussi possibilité de ne pas se résigner et de suivre son envie de faire quelque chose: explications sur ce qui nous pousse à agir, comment et quoi faire... Il n'y a pas d'âge pour vouloir être utile aux autres, aider, jouer un rôle citoyen, se sentir solidaire. Bien vivre ensemble, s'entraider, coopérer, être bienveillant, c'est quand même la vraie nature humaine, non? Avec témoignages d'enfants et petits dessins amusants.



LES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE,

de Vincent Cuvelier, ill. Jean-Christophe Mazurie, Ed. Actes sud junior Cycle 3

Des biographies drôles et romancées de chacun des présidents de la République française. Un peu savant et néanmoins accessible aux plus grands. De Louis-Napoléon Bonaparte à François Hollande, l'auteur raconte l'histoire en s'appuyant sur de petites histoires. Le tout accompagné de dessins crayonnés drôles mais sans concession. Pour réviser soi-même, et plus...



LES ANIMAUX DE L'ARCHE,

de Kochka, ill. Sandrine Kao, Ed. Grasset Jeunesse. Cycle 3

La guerre fait rage, les habitants sont réfugiés dans la cave où la vie s'organise. Pour

chasser la peur, occuper les enfants, l'ancienne institutrice propose de refaire la grande arche de Noé. Recréer le monde quand c'est le déluge dehors, avec quelques bombes de couleurs, de vieux journaux, quelques cartons: une activité pour partager un projet qui va au-delà du découpage de «*bêtes animaux en papier*». Il faut leur donner du corps, et placer à leur côté la fraternité et l'amour. Un récit illustré avec beaucoup de douceur.



PAPA, POURQUOI T'AS VOTÉ HITLER?

de Didier Daeninckx, ill. Pef, Ed. Rue du monde. Cycle 3

1933: les nazis arrivent au pouvoir. Complété par des photos d'archives et de courts textes documentaires, le livre débute sur les élections qui mettent Hitler à la tête de l'Allemagne. Pour le père de famille, seul Hitler peut sauver l'Allemagne, redonner du travail à tous. Au fil des jours, rien n'échappe à l'enfant qui raconte, à travers la vie des siens, les changements de la société. L'histoire s'achève dans les décombres des bombardements et sur cette terrible question: Papa, pourquoi as-tu voté Hitler? Une histoire d'Histoire, pour penser la démocratie.

ANNÉE DE L'OLYMPISME

LES J.O. À LA SAUCE CATALANE



Les petits Catalans dans le grand bain de l'Olympisme.

Connaissez-vous le pentathlon moderne ? Sans doute pas, si vous n'avez pas passé la fin août scotché devant les retransmissions des jeux de Rio sur votre téléviseur. En revanche, les cinq épreuves de cette discipline olympique n'auront bientôt plus de secret pour les 68 élèves du RPI qui réunit les écoles de Villefranche de Confolent, Corneilla et Serrinya, trois villages nichés au pied du Canigou dans les Pyrénées orientales. Lorsque le directeur Sébastien Bourdier et ses adjointes Annick Risser et Sandra Claudon-Derrien ont eu vent de l'organisation de l'année de l'Olympisme de l'école à l'université, ils ont vite saisi l'occasion pour profiter du financement proposé. « *L'objectif est de permettre des actions communes aux trois classes/écoles, ce qui n'est pas évident dans le cas d'un RPI dispersé, et de valoriser les valeurs de l'Olympisme comme celles de la République* », présente Sébastien. Mais pourquoi le choix d'une discipline atypique et peu connue comme le pentathlon ? « *On voulait ouvrir l'horizon des élèves sur des activités qui sortent de l'ordinaire et on a eu la chance de*

pouvoir bénéficier de l'intervention du club proche de Font Romeu. »

Un pentathlon adapté à l'école primaire

Natation, escrime, équitation, tir et course, pas facile de décliner les cinq épreuves pas toujours adaptées aux élèves de 3 à 11 ans. « *On remplace l'équitation par un parcours motricité et l'escrime par du tir à la corde, précise Sébastien, pour la natation, on profite du cycle piscine.* » L'épreuve reine du pentathlon, la course avec tir au pistolet laser sera, elle, reconstituée, grâce à du matériel adapté et l'encadrement de spécialistes de la discipline. D'ici au mois de juin, les élèves vont s'entraîner assidument et découvrir le haut niveau en rencontrant des champions lors d'un déplacement à Font Romeu. Cerise sur le gâteau, le jour J de la grande épreuve finale, le 23 juin, coïncide avec la fête catalane de la Saint-Jean pendant laquelle une flamme descend du Pic du Canigou. Cette année la flamme sera interceptée par les élèves réunis à Villefranche et deviendra de ce fait olympique. Joli symbole, non ?

PHILIPPE MIQUEL

EN BREF

EMC

« VINZ ET LOU » ONT DIX ANS

« *J'ai dix ans* » peut chanter la série de dessins animés « *Vinz et Lou* » qui permet d'aborder sous forme de petits films « *les enjeux de société avec les 7-12 ans* » que ce soit sur les dangers d'Internet, le handicap ou encore la protection de l'environnement. À cette occasion, la société éditrice Tralalère propose une « *offre renouvelée* », composée d'une formule découverte gratuite, sur inscription, avec 68 épisodes en français et une formule payante pour un accès plus large avec notamment les épisodes en anglais.

vinzetlou.net

LANGUES



UNE CARTE INTERACTIVE POLYGLOTTE

Do you speak english, habla usted español ? Rien de plus facile avec la carte interactive du site Localingual. Une mappemonde en couleur permet de cliquer sur un pays et de lire toute une série de phrases usuelles. Il est également possible d'avoir le son et donc d'avoir une approche plurilingue en classe sans être soi-même polyglotte : localingual.com

CINÉMA

FESTIMAJ DÉCLARÉ OUVERT

Le « *Festival de Cannes des jeunes* » comme il est surnommé déroule son édition 2017 du 24 mai au 24 juin. Il permet aux écoles comme à d'autres institutions, associations, centres culturels du monde entier, d'inscrire jusqu'au 30 avril un film réalisé avec des élèves ou un jeune réalisateur. Il est également possible de se proposer comme spectateur pour visionner les courts-métrages et leur attribuer une note. « *Plus qu'une compétition* », le festival se donne pour but d'ouvrir « *des jeunes du monde entier à d'autres cultures et au cinéma.* »

festimaj.fr

LEURAVIS

**JEAN-JACQUES URVOAS,
GARDE DES SCEAUX**

« Je ne fais pas cela dans un esprit de défense du tout-carcéral. Priver quelqu'un de liberté, ce n'est pas le condamner à l'indignité. Chaque fois que je visite un lieu de détention, je suis toujours admiratif des personnels qui y travaillent, compréhensif à l'égard des détenus mais honteux des lieux dans lesquels ils sont retenus. »

**SYNDICAT NATIONAL
DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE ET DE LA
JEUNESSE (SNPJJ-FSU)**

« Le gouvernement annonce la construction de 10 000 nouvelles places de prison pour l'horizon 2024 (...) une vieille recette qui a déjà fait la preuve de son inefficacité et que les gouvernements successifs continuent pourtant de nous servir comme la seule solution pragmatique... restant sourds aux résultats de nombreuses études et statistiques qui la pointent au contraire comme inopérante, que ce soit pour endiguer la surpopulation carcérale ou pour réduire la récidive »

**CHRISTIANE TAUBIRA,
ANCIENNE MINISTRE DE LA JUSTICE**

« Si la peine de prison occupe l'espace depuis l'abolition de la peine de mort, elle n'est pas la seule réponse, ce que des pays européens ont très bien compris puisqu'on y ferme des établissements pénitentiaires. »

**THORBJORN JAGLAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

« Un recours accru à des sanctions alternatives n'entraîne pas nécessairement une augmentation du taux de criminalité mais peut aider à la réinsertion des délinquants et à la résolution du problème de la surpopulation carcérale. »

Construire des prisons : un progrès ?

La récente annonce de la construction de 33 nouvelles prisons, si elle permettra dans un futur proche d'améliorer les conditions d'incarcération des détenus, interroge sur la politique judiciaire à conduire.

33 nouvelles prisons dans les six ans à venir, c'est le programme « ambitieux » dévoilé par le garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas le 23 février dernier pour faire face au problème récurrent de surpopulation carcérale. La construction de 32 maisons d'arrêt et d'un centre de détention devrait permettre la création de 10 000 à 15 000 nouvelles places en plus des 58 000 existantes aujourd'hui. Le ministre, qui en appelle au « dépassement du

Taubira, pendant les trois ans et demi qu'elle a passés à la chancellerie, avait tenté de limiter le recours à l'incarcération, en particulier pour les courtes peines. La contrainte pénale, mesure phare de sa réforme d'août 2014, était en effet destinée à développer de manière très encadrée et suivie une alternative à la prison. Mais les juges, indépendants, en ont décidé autrement. Cette sanction ne représente aujourd'hui qu'un très faible pourcentage des peines correctionnelles prononcées et au 1^{er} février 2017,

les prisons françaises comptaient 69 077 détenus, soit 5,4 % de plus qu'au 1^{er} septembre 2015.



La France ne respecte pas la consigne européenne d'encellulement individuel.

La France au ban de l'Europe

Alors que le nombre de détenus en France atteint un nouveau record historique, la population carcérale en Europe connaît une évolution inverse. Selon l'étude annuelle du Conseil de l'Europe publiée mardi 14 mars, le nombre de personnes détenues dans les prisons européennes a enregistré une baisse de 6,8 % en 2015. Pour cette étude, la France compte actuelle-

ment 98,3 détenus pour 100 000 habitants. Un chiffre inférieur à la Belgique (113), à l'Espagne (137) et surtout au Royaume-Uni (147) mais plus élevé que l'Allemagne (77 détenus), les Pays-Bas (53) ou même l'Italie (86). En outre, avec une densité carcérale de 113,4 détenus pour 100 places, la France est un des quinze pays à ne pas respecter la règle de base sur l'encellulement individuel. La réponse strictement immobilière apportée par le ministre laisse intacte une question sociale vive, aux frontières de l'éducatif, du judiciaire et du politique. PHILIPPE MIQUEL

Retour au tout carcéral ?

Au-delà du choix délicat d'implantation de ces centres pénitentiaires, que les citoyens préfèrent majoritairement voir s'établir loin de chez eux, cette décision semble sonner le glas de la politique judiciaire appelée de ses vœux par le candidat Hollande. Celui-ci avait fustigé en son temps « la fuite en avant vers le tout carcéral » pratiquée sous l'ère Sarkozy. Christiane

EN BREF

GUYANE

SCOLARISER TOUS LES ENFANTS

Selon le Défenseur des droits, près de 2000 enfants allophones ne sont pas scolarisés en Guyane et il a demandé « d'assurer une mise en œuvre effective de l'obligation scolaire sans omettre les enfants des peuples des forêts et des fleuves et les enfants étrangers ». Son rapport a également souligné que dans ce département français en pleine croissance démographique, « d'ici les 10 prochaines années les besoins en constructions scolaires sont estimés à 10 lycées, 9 collèges et 400 classes du premier degré ». Pour le SNUipp-FSU Guyane, « Il faut aussi s'occuper du contenu et de la qualité de la politique éducative ».

ÉTUDE

ADOS DODO BOBO

Le manque de sommeil altère le cerveau des ados, telle est la conclusion de chercheurs de l'Inserm qui ont étudié les habitudes de coucher de 177 élèves de 14 ans et les effets sur leur cortex. À l'aide d'imageries médicales, ils ont constaté une corrélation entre une durée de sommeil courte, moins de 7 heures en semaine et un coucher tardif le week-end d'une part et, des volumes moindres de matière grise dans trois régions cérébrales, celles impliquées dans les fonctions d'attention, de concentration et de réalisation de tâches simultanées. À cet âge, les médecins préconisent entre 8 et 9 heures de sommeil.

DÉCLARATION

LES SYNDICATS FRANCOPHONES SOLIDAIRES

À l'occasion de la journée internationale de la francophonie ce 20 mars, les organisations syndicales francophones membres du CSFEF*, dont le SNUipp-FSU, sont tombées d'accord pour mettre en garde contre les menaces qui pèsent sur « l'éducation de qualité » défendue par le comité dans les 85 pays de langue française du monde. D'une part « le développement de la privatisation et de la marchandisation » de l'éducation et de l'autre les « atteintes aux droits syndicaux des enseignants ». Le comité appelle donc à la vigilance pour que perdurent les « valeurs de la francophonie ».

* Comité syndical francophone pour l'éducation et la formation, affilié à l'International de l'éducation.

Philippe Ritter, professeur des écoles et comédien amateur

PORTRAIT



Philippe a deux passions, l'enseignement et le théâtre. Quand le jeune homme, spectateur assidu, entre à l'école normale en

1983, il rejoint en même temps une troupe amateur de théâtre alsacien. « J'ai toujours voulu être enseignant mais la chorale d'abord, le travail sur la voix, puis plus tard le théâtre sont des choses essentielles dans ma vie ». Du théâtre en alsacien?... un vrai choix militant. « L'alsacien, c'est ma langue maternelle. Je suis 'allophone' et j'ai appris le français à 5 ans en venant à l'école. Je comprends d'autant mieux la situation des enfants allophones de l'école. L'alsacien, ce n'est pas une langue d'arrière-garde et elle donne une autre couleur au théâtre », continue-t-il. Quand il devient maître-formateur à l'école de la Meinau, un quartier de Strasbourg, située en Rep+, il propose sa spécialité « Le théâtre à l'école ». Il poursuit : « En improvisa-

tion, l'élève peut exercer des situations de communication. Il est acteur. Mais aussi spectateur du jeu des autres. Il apprend à écouter, comme il a envie qu'on l'écoute. Mais c'est aussi un très bon lanceur narratif pour l'expression écrite ». Pour Philippe, le théâtre c'est le plaisir du jeu mais pas seulement. Il traduit aussi en alsacien de nombreux classiques, de Molière à Shakespeare, ou de plus récentes comédies, comme *Le dîner de cons* de Francis Veber. Il écrit aussi pour le théâtre. Des comédies de mœurs ou des contes de Noël qui sont joués sur la scène de l'Opéra. Ses élèves viennent alors plus voir le maître que le comédien. Dans la dernière création du TAS*, « *De Adler un de Leeb* » (*L'aigle et le lion*) il campera l'imposant empereur Guillaume II qui commanda à Léo Schnug, artiste alsacien, en 1911 les fresques du château du Haut-Koenigsbourg.

ENSEIGNANT, MAÎTRE FORMATEUR, PHILIPPE RITTER EST AUSSI MEMBRE DU THÉÂTRE ALSACIEN DE STRASBOURG. CETTE INSTITUTION AMATEUR, DU HAUT DE SES 120 ANS D'EXISTENCE, DÉFEND LA LANGUE ALSACIENNE À TRAVERS SON PROPRE RÉPERTOIRE, MAIS ÉGALEMENT DES CRÉATIONS CLASSIQUES OU CONTEMPORAINES EN ALSACIEN.

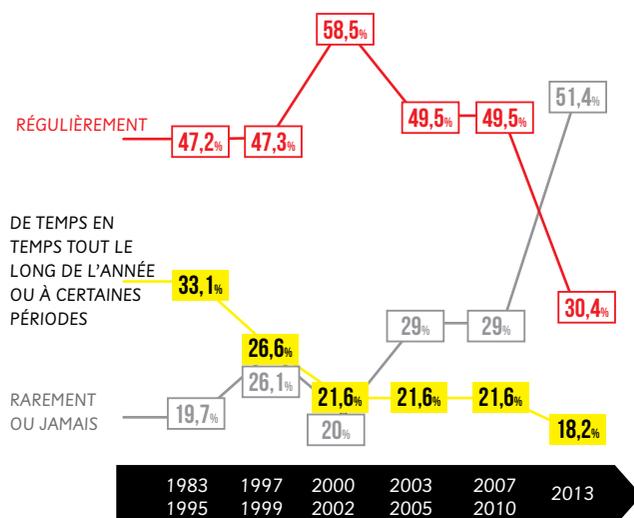
VIRGINIE SOLUNTO

* Théâtre alsacien de Strasbourg

ÉTUDE DE LA DARES : L'ENGAGEMENT SYNDICAL EN RECL

➤ Selon une récente étude de la Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES), la part des syndiqués qui participent régulièrement aux activités syndicales a sensiblement diminué entre 1983 et 2013 avec une chute depuis 2010. Cette moindre attractivité pour l'engagement syndical va de pair avec un fort recul de l'adhésion à d'autres associations qui marquent un engagement citoyen. Pour autant, les syndicats de salariés comptent plus d'adhérents que la plupart des autres organisations ou partis politiques.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS SYNDIQUÉS AUX ACTIVITÉS SYNDICALES ENTRE 1983 ET 2013



J'aime mon travail mais...

Trois quarts des Français déclarent aimer leur travail mais en jugent la charge excessive. C'est l'un des enseignements de l'enquête nationale de la CFDT «*Parlons travail*» qui rejoint les conclusions d'autres enquêtes syndicales comme celles du SNUipp-FSU.

Heureux au boulot ? «*Oui*» à 76,4% ont répondu les 150 000 personnes qui ont participé à l'enquête en ligne de la CFDT «*Parlons travail*». «*Oui mais*» plutôt, si l'on étudie bien les résultats de cette vaste consultation publiés mi-mars. À noter que ces participants sont volontaires, n'ont pas été tirés au sort et ne représentent donc pas un échantillon représentatif. Du point de vue des satisfecit, les répondants apprécient leur statut à 69%, leurs collègues avec lesquels les relations sont jugées «*cordiales*». Deux tiers témoignent d'entraide au bureau, même si près de 90% admettent qu'il «*suffit d'un collègue pénible pour rendre le travail invivable*»... Les sondés se sentent utiles à la société pour plus de la moitié. Ils sont 70% à estimer que leur travail les enrichit et autant à pouvoir «*s'exprimer librement*». Avec des inégalités selon les statuts puisque

65% des cadres déclarent «*prendre du plaisir*» au travail contre 40% des ouvriers... De façon générale, les participants préféreraient gagner plus à 63% que travailler moins. Côté bémols, la façon dont ils sont dirigés est pointée par les salariés qui sont 74% à demander plus d'autonomie, dix points de plus souhaiteraient un fonctionnement plus démocratique.

Une vision solidaire et coopérative

Pour 62%, «*travailler sans chef ne changerait pas grand-chose*». Autre grande critique, la charge de travail jugée excessive par 51% des répondants. Une charge qui s'intensifie, près de 60% se plaignent de ne pas avoir assez de temps pour effectuer leurs tâches correctement. Enfin, un sur cinq admet répondre à des mails professionnels durant ses congés. En conséquence, c'est la santé qui trinque estime



une personne sur trois et 44% se plaignent de douleurs physiques, 36% ont déjà fait un «*burn out*». Dans ce contexte, presque la totalité (97%) considère donc normale la prise en compte de la pénibilité du travail dans le calcul de la retraite. La vision du travail qui ressort de cette enquête est plutôt solidaire et coopérative. Les répondants estiment que l'intérêt général doit passer avant tout, que travailler ce n'est pas «*tu marches sur les autres ou tu te fais marcher dessus*», que les jeunes ne devraient «*pas en baver pour entrer sur le marché du travail*» et 61% pensent qu'il faudrait travailler moins d'heures pour que plus de monde soit embauché. Enfin «*un monde du travail sans syndicat*» serait pour 56,4% «*l'exploitation de tous*». Loin d'un monde libéral et compétitif que certains voudraient développer... LAURENCE GAIFFE

Arnaud Saint-Martin, sociologue chargé recherche au CNRS*

3 QUESTIONS À



«*Défendre la science face aux idées reçues*»

Le 22 avril, les scientifiques du monde entier organisent une grande «*Marche pour les sciences*» afin de protester contre la diminution des budgets alloués à la recherche.

Pourquoi cette marche ?

L'initiative est née aux États-Unis en réaction aux positions anti-science et climato-sceptiques de Donald Trump pendant sa campagne et depuis son élection. Il qualifie le réchauffement de «*canular*», défend des énergies dangereuses pour l'environnement, l'extraction des gaz de schiste, et ses liens sont avérés avec les lobbies industriels. Son décret anti-immigration, pour l'instant bloqué par des juges, menace les circulations scientifiques des doctorants et des chercheurs; son administration prévoit

des coupes budgétaires de 31% dans l'Agence pour la protection de l'environnement, où il a nommé un climato-sceptique. Les scientifiques sont donc très inquiets sur les budgets, la pérennité des programmes – même à la Nasa – et ont donc lancé cette marche mondiale le 22 avril, jour de la Terre.

Quels sont les enjeux en France ?

Il est important de défendre les sciences – biologie, physique mais aussi sciences humaines – face aux idées reçues, aux contre-vérités qui peuvent être dange-

reuses, que ce soit sur le climat, la vaccination, la vérité historique, les OGM. C'est l'affaire de tous et pas seulement d'experts dans leur tour d'ivoire. D'où l'importance de la méthode scientifique reposant sur des faits, des protocoles rigoureux. Mais aussi de l'indépendance des recherches publiques vis-à-vis des lobbies, à Bruxelles comme en France. Enfin, soutenir la science c'est soutenir les financements, les recrutements. Cela peut paraître corporatiste mais si on restreint les budgets, les scientifiques ne peuvent plus travailler.

Quel rôle l'école a-t-elle à jouer ?

Tout d'abord en continuant à enseigner la démarche scientifique, le questionnement qui est le ferment de l'esprit critique. Nous encourageons les opérations de diffusion de la culture scientifique du type La main à la pâte ou Fête de la science, qui font converger Éducation nationale et recherche et permettent aux sciences d'être mieux comprises et pratiquées. Une science qui fonctionne bien est source de progrès et de démocratie ?

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

*Et membre du comité organisateur français, marche.pour.les.sciences.fr

AGENDA

LE 20 MAI À PARIS

JOURNÉE NATIONALE DE L'OZP

L'Observatoire des zones prioritaires organise sa journée nationale au lycée Paul Bert sur le thème « *Poursuivre et renforcer l'éducation prioritaire* ». La journée prévoit les interventions de Marc Bablet, responsable du bureau de l'éducation prioritaire à la Dgescio et de Marie-Laure Lepetit, inspectrice générale, mais aussi trois ateliers menés par Patrick Picard, directeur du centre Alain Savary, Didier Bargas, inspecteur général honoraire et Catherine Hurtig-Delattre, directrice d'école maternelle. [Inscriptions à ozp@ozp.fr](mailto:inscriptions@ozp.fr)

LES 1^{ER} ET 2 JUIN À NANTES (44)

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

Un colloque sur la qualité de vie à l'école se tiendra sur le campus à l'initiative du CREN, Centre de recherche en éducation de Nantes et du Cnesco. Il sera l'occasion de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques dans ce domaine, les impacts du cadre de vie sur les élèves, leurs performances scolaires. Sont attendues des conférences comme celle d'Agnès Florin, professeur en psychologie ou d'Omar Zanna, sociologue et de nombreux ateliers.

[Informations : qdvieecoleniv-nantes.fr](http://qdvieecoleniv-nantes.fr)

LES 1^{ER} ET 2 JUIN À AMIENS (80)

COLLOQUE « LES REFUS DE L'ÉCOLE »

L'Association transdisciplinaire pour les recherches historique propose un colloque « *Les refus de l'école* » à l'université de Picardie Jules Vernes afin d'aborder les questions de décrochage scolaire, d'absentéisme voire d'instruction à domicile. Refus individuels, enfants jugés non scolarisables, résistances à l'offre de scolarisation et refus de la forme scolaire seront étudiés d'un point de vue historique pour éclairer ce qui s'en dit aujourd'hui. Renseignements :

association.atrhemail.com

LES 29 ET 30 JUIN À LYON (69)

COLLOQUE « PENSER L'INSTITUTION SCOLAIRE »

« *La forme scolaire prisonnière de son succès ?* »

Tel est l'intitulé du colloque organisé dans le grand amphithéâtre de l'université Lyon 2 à l'occasion du départ en retraite d'André Robert, enseignant-chercheur de cette université. Des historiens, sociologues, philosophes comme Françoise Lantheaume ou Bruno Garnier se sont donné le mot pour deux jours de débats autour du monde éducatif et de ses évolutions. Inscription gratuite :

colloqueformescolairemail.eventbrite.fr

CINÉMA

SORTIES DE PRINTEMPS

Trois films à ne pas rater en ce début de printemps : un italien d'abord, *Fiore* de Claudio Giovannesi. Une fille de 17 ans, coupable de vol avec violence, rencontre en prison un garçon à peine plus vieux qu'elle. Ils vivent leur histoire sans se toucher, empêchés par les grilles qui séparent les secteurs de la maison d'arrêt. La jeune fille est interprétée par une actrice à la personnalité exceptionnelle, Daphne



Sciocca. Son enfermement coïncide avec les aspirations de tous les adolescents, libres ou enfermés. Cette éducation sentimentale fait la délicatesse, la beauté du film de Giovannesi, qui évite tous les clichés misérabilistes qui menaçaient le récit. Les allusions subtiles à Truffaut (qui aimait Genet, poète des impossibles amours carcérales) ennoblissent encore son propos.

L'écrivain à succès Jonathan Littell a filmé *Wrong Elements* en Ouganda : les survivants d'une atroce guerre cachée, ex-enfants soldats kidnappés par les milices de Joseph Kony, à la fois bourreaux et victimes, témoignent devant sa caméra, avec leur mémoire ravagée. Film politique mais surtout film moral, réalisé avec le souci de la beauté de l'image et une hauteur de vue qui rappelle Rithy Penh ou Joshua Oppenheimer. Littell va très loin dans sa quête de la Vérité. Enfin *Félicité*, du franco-sénégalais Alain Gomis, couronné récemment aux festivals de Ouagadougou et de Berlin. Tourné à Kinshasa,

c'est le portrait d'une chanteuse de bar, interprétée par la talentueuse Véronique Beya Mputu. Le film commence en récit néo-réaliste. Comment Félicité va-t-elle trouver l'argent pour soigner son fils accidenté ? Très vite la fascination de Gomis pour une ville qu'il ne connaissait pas lui permet de nous emporter dans une longue hallucination poétique, envoûtante, où il mêle la tragédie, l'humour, la violence et une histoire d'amour inattendue et drolatique. **RENÉ MARX**

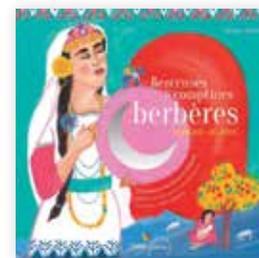
[Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com](http://lavedesfilms.com)

MUSIQUE

SOURIS VERTES ET CHANTS BERBÈRES

Les éditions *Didier jeunesse* restent une merveilleuse caverne d'Ali-Baba enfantine où il fait bon écouter et découvrir de nouvelles sonorités. Dans la collection Un livre, un CD, *Mon grand livre-disque de Comptines* propose 29 chansons, comptines et canons incontournables, classiques et d'aujourd'hui. Une référence où les voix d'enfants et d'adultes, en parfaite harmonie, sont accompagnées d'arrangements acoustiques à la guitare, au saxophone, quatuor à cordes ou contrebasse. Clémence Pollet signe les illustrations douces et poétiques, aux couleurs tendres. Chaque page présente les paroles et les partitions des chansons. Françoise Tenier nous fait partager ses commentaires sur l'origine et la petite histoire des comptines. Un classique dépoussiéré et moderne.

Les Berceuses et comptines berbères nous emportent sur les hauteurs de l'Atlas, aux portes du désert. Un soigneux travail de collecte a été réalisé par Nathalie Soussana pour sélectionner 27 chansons du Maroc, d'Algérie et de Kabylie. Les berceuses, comptines, chants de fêtes ou d'amour accompagnés d'instruments traditionnels comme le oud, la derbouka, le bendir ou le qarqabous témoignent de la richesse musicale berbère. Toutes les paroles sont reproduites dans leur langue avec l'alphabet d'origine et traduites en français, sans oublier les commentaires historiques et culturels sur les chansons. Écouter, voir, apprendre, s'ouvrir aux autres. **LAURE GANDEBEUF**



MON GRAND LIVRE-DISQUE DE COMPTINES, DIDIER JEUNESSE

BERCEUSES ET COMPTINES BERBÈRES, DIDIER JEUNESSE

Florian Mazel, historien

ENTRETIEN AVEC

« La complexité et la diversité sont les caractéristiques du passé français »

Quels principes ont guidé l'élaboration d'Histoire mondiale de la France ?

La première idée, c'est d'emprunter un cadre classique qui est celui de l'Histoire de France abordée chronologiquement tout en confiant la rédaction à des historiens professionnels. Nous avons fait le pari du récit et de l'accessibilité avec des textes assez courts qui peuvent revêtir des formes originales selon la liberté accordée à leurs auteurs. Un autre principe a été de ne pas gommer la discontinuité de l'histoire même si on peut reconstituer des liens ensuite par le jeu de correspondances multiples entre les textes. Nous avons aussi cherché à assumer, à travers les 144 dates abordées et les 122 contributeurs, la dimension collective de l'écriture de l'Histoire qui ne peut plus aujourd'hui relever d'une seule personne. Enfin le fil conducteur du livre, c'est le primat de l'interaction entre la France et le Monde avec une Histoire de France, non pas auto-centrée et recroquevillée sur son territoire, mais guidée par l'idée que l'identité nationale, notion complexe et ouverte, s'est construite en interaction avec le Monde.

Le livre a vite rencontré de nombreux lecteurs. Comment analysez-vous cet engouement ?

Cet accueil nous a aussi surpris. Le premier tirage a été épuisé en deux jours et le succès public excède largement la sphère traditionnelle d'un tel ouvrage limitée aux étudiants et professeurs du secondaire. Il y a un effet de conjoncture avec la campagne électorale et les polémiques récentes à propos des Gaulois et de l'enseignement de l'Histoire. Mais il y a aussi une passion française pour l'Histoire. Celle-ci tient à la place qui lui est accordée dans l'idéologie républicaine. Sans doute aussi à l'importance dans notre pays du patrimoine matériel, architectural et artistique et de tout ce qui fait la culture française. Les polémiques politiques qui ont essayé depuis une dizaine d'années d'instrumentaliser l'Histoire à des fins identitaires ont avivé cette passion en exploitant l'inquiétude actuelle suscitée par l'intégration européenne, la confrontation vécue avec le radicalisme islamique et la question des migrants. Une préoccupation liée au contexte politique qui rencontre un substrat plus ancien. Tout cela fait de l'Histoire un élément fondamental de l'identité nationale, politique et républicaine.

Que pensez-vous de la volonté exprimée par certains de réhabiliter un « récit national » ?

C'est un débat central. Est-ce que l'Histoire doit contribuer à la fabrique d'une communauté nationale et avoir un rôle civique ? Notre réponse dans l'équipe est plutôt oui, sous réserve de ne pas tomber dans une approche simplificatrice et souvent rétrospective des contenus, n'hésitant pas à les reconstruire en fonction de notre nostalgie ou de nos désirs actuels. Le livre donne plutôt à voir la complexité, la diversité, jusqu'à l'inattendu et l'accident qui sont les caractéristiques du passé français. Si on ne peut nier un rapport singulier de la France au Monde depuis le XIII^e siècle, il faut aussi appréhender sa diversité culturelle, territoriale et ethnique. L'Alsace, par exemple, n'est française que depuis le XVII^e siècle, elle a toujours une culture germanique, une relation particulière entre la religion et l'État qui étonnamment ne posent aucun problème aux identitaires contemporains.

Comment commencer à enseigner l'Histoire à l'école primaire ?

J'ai une vision hétérodoxe qui n'apparaîtra pas forcément légitime. Une chose m'apparaît fondamentale, c'est le développement de la curiosité. À ce titre l'altérité, l'exotisme, le dépaysement avec l'ouverture à des passés ou des espaces très lointains, accrochent très bien les enfants. Ce serait dommage, par exemple, de se priver de l'étude de la Préhistoire qui pose des vraies questions avec l'apparition de l'art, des écarts sociaux, de la violence, les problèmes de subsistance, de partage des biens qui ont des résonances contemporaines. Tout comme les civilisations antiques. L'Égypte fascine les plus jeunes avec son culte des défunts. Une autre entrée accessible est celle du patrimoine et de l'environnement proche, que les bâtiments soient anciens ou même plus modernes comme le patrimoine industriel récent. La généalogie permet aussi de s'intéresser aux mouvements de population et aux transformations culturelles. Notre ouvrage montre aussi qu'on peut entrer par la petite histoire, l'événement pour se raccrocher ensuite à des thématiques plus générales, voire universelles. La peste noire, par exemple, permet de déboucher sur la crise de la fin du Moyen Âge, puis sur les crises de société en général avec la maladie, la famine, la guerre... PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



FLORIAN MAZEL EST PROFESSEUR D'HISTOIRE MÉDIÉVALE À L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2. MEMBRE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE, IL VIENDE COORDONNER UN OUVRAGE RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION DE PATRICK BOUCHERON « HISTOIRE MONDIALE DE LA FRANCE » (SEUIL, 2017) QUI RENCONTRE UN IMPORTANT SUCCÈS DE LIBRAIRIE.

Voter pour construire une banque qui nous ressemble !

Parce que la CASDEN est une banque coopérative,
ce sont les Sociétaires qui décident.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire* CASDEN de mai 2017,
en ligne ou par courrier **exprimez-vous, votez !**
Chaque voix compte !



Rendez-vous sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

* L'Assemblée Générale Ordinaire CASDEN se tiendra le 17 mai 2017 ou à défaut de quorum, le 31 Mai 2017.

casden
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique



2017 La Jeunesse au Plein Air © Ludovic Weyland

William, Hadrien, Antonio et Léa sont partis en colonie grâce à vous.

Aidez-nous à offrir des vacances
à d'autres enfants !

J'OFFRE	VOUS DONNEZ	VOUS DÉDUISEZ	VOTRE DON VOUS COÛTE EN RÉALITÉ
Les repas et l' hébergement pour une journée de colo à un enfant	25 €	→ -16,50 €	→ 8,50 €
Les repas et l' hébergement pour une journée de colo ainsi que le voyage et les activités à un enfant	50 €	→ -33 €	→ 17 €
Les repas , l' hébergement , le voyage , les activités pour une journée de colo ainsi que l' encadrement et le projet pédagogique à un enfant	100 €	→ -66 €	→ 34 €

Envoyez votre don dès aujourd'hui !

PAR CHÈQUE :

à l'adresse suivante :
21 rue d'Artois, 75008 Paris

PAR INTERNET :

jpa-asso.iraizer.eu



Vous avez une question ? Vous pouvez contacter directement Amandine Oudart, responsable donateurs au 01.44.95.03.73 ou par mail : a.oudart@jpa.asso.fr
La Jeunesse au Plein Air, 21 rue d'Artois, 75008 Paris - www.jpa.asso.fr